

LE DEVOIR

Vol. XCI - N° 16

LE VENDREDI 28 JANVIER 2000

87c + TAXES = 1\$

À NE PAS MANQUER DEMAIN

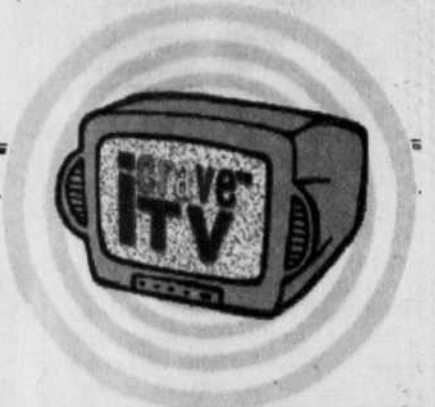
ACTUALITÉS

TÉLÉVISION

CAHIER SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE DE 24 PAGES
POUR LES 90 ANS DU DEVOIR

LES CAMIONNEURS
SE REMETTENT
À GROGNER
PAGE A 3

LA GUERRE EST
DÉCLARÉE CONTRE
LE SITE ICRAVE-TV
PAGE B 10



LES 90 ANS DU DEVOIR

François Legault au Devoir

Le siècle

La santé ne doit pas noyer l'éducation

Le ministre invite les jeunes à marteler leurs revendications

À l'occasion de son 90^e anniversaire, *Le Devoir* publie aujourd'hui la dernière d'une série de six entrevues réalisées avec les anciens directeurs du journal, qui livrent leurs impressions sur le XX^e siècle. Demain, un cahier spécial présentera une sélection d'articles publiés dans *Le Devoir* depuis sa naissance, le 10 janvier 1910.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

portance de l'éducation. «Il ne faut pas oublier l'éducation! Et qu'on ne mette pas toutes les marges de manoeuvre dans la santé et les baisses d'impôt», a dit le ministre hier lors d'une rencontre éditoriale au *Devoir*. Je pense que ce serait un mauvais investissement, parce que l'investissement le plus rentable, c'est l'éducation.»

François Legault en appelait hier à la population entière pour effectuer cette «grande corvée» qui permettra de recentrer les priorités autour de l'éducation. Un peu plus tôt

VOIR PAGE A 10: ÉDUCATION



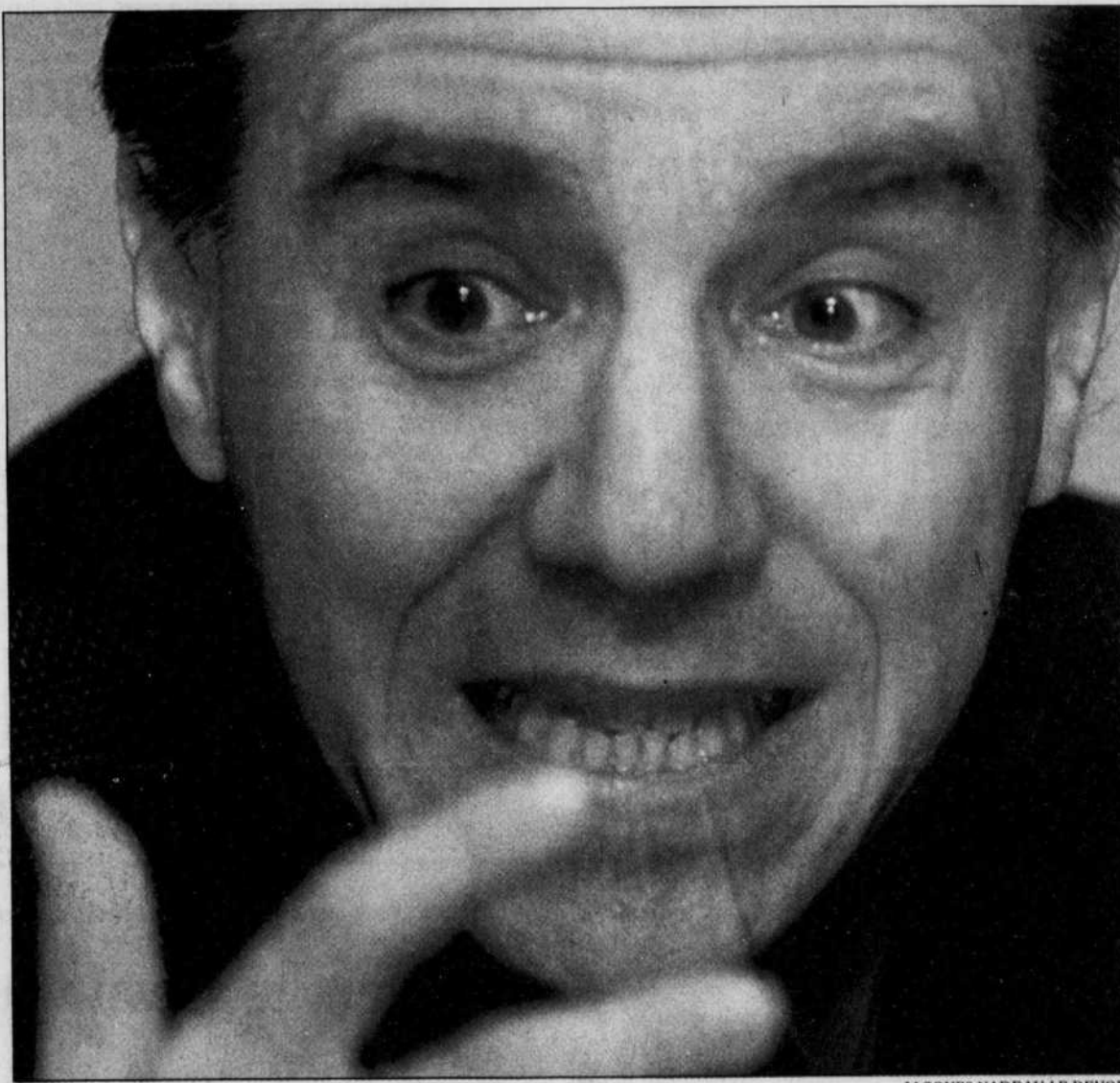
JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Lise Bissonnette, côté soleil, côté ombre

Lise Bissonnette est née à Rouyn en 1945. Elle a été directrice du *Devoir* de 1990 à 1998.

JEAN DION
LE DEVOIR

C'est un cri du cœur que le ministre de l'Éducation, François Legault, a lancé hier, invitant les jeunes et la population à ne pas laisser les coûts de la santé noyer l'im-



Le ministre de l'Éducation, François Legault, lors d'un entretien accordé au *Devoir* hier.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Universités: plus d'argent, mais plus d'efficacité

Legault voudrait injecter 150 millions en retour de garanties de rendement

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, François Legault, espère pouvoir injecter prochainement dans le réseau universitaire entre 160 et 300 millions de dollars, mais dans la mesure où les universités acceptent de signer un «contrat de performance».

«Je veux que ce soit du donnant, donnant», a-t-il expliqué hier, au cours d'un entretien avec *Le Devoir*. Nous voulons avoir plus de services pour les étudiants.»

M. Legault ne cache pas que «l'investissement ciblé, les universités ont de la misère avec ça». Mais il reste ferme: «l'enveloppe [budgétaire] est conditionnelle à ce qu'on at- teigne une certaine efficacité dans certains domaines, avec certains indicateurs de performance».

Le ministre de l'Éducation n'a pas détaillé tous les domaines qui seraient inclus dans des études de performan- ce, mais il en est un qui doit, à son avis, faire l'objet d'un

VOIR PAGE A 10: UNIVERSITÉS

Lire aussi en page A 2

■ Transfert d'écoles: le ministre brandit la menace d'une loi

Programme pancanadien pour la santé

Rock fait rager les provinces

«Inadmissible», clame Marois

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Les provinces ont été particulièrement outrées de se faire dire par le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qu'il avait en main une solution à la crise du système de santé. Celui qui est pressenti comme candidat au remplacement de Jean Chrétien se défend cependant d'envahir les plates-bandes des provinces en envisageant de financer les soins communautaires et à domicile.

Devant la crise que vit le système de santé partout au Canada, Allan Rock a révélé hier l'intention de son ministère d'assumer la moitié des coûts d'un nouveau programme pancanadien essentiellement axé sur les soins communautaires, les soins à domicile et la disponibilité des médecins. M. Rock croit qu'il est impératif de régler les problèmes dans le système de santé. «Les urgences sont bondées, les hôpitaux manquent de lits, et c'est une préoccupation qui réduit la confiance de la population dans le système de santé au Canada; ça ne peut pas continuer ainsi. [...] Combien d'autres mois de janvier comme celui que nous venons de traverser devons-nous encore vivre avant que nous nous attaquions aux causes que nous avons identifiées?», a déclaré le ministre au *National Post*.

À Québec, le ministre Pauline Marois fulminait en commentant le projet Rock. «C'est absolument inadmissible, surtout après six ans où on a réduit les transferts, où on nous a assoiffés littéralement! C'est rare qu'on voie M. Rock répondre aux questions de la population québécoise quand il y a des problèmes dans les urgences... Et lui va trouver des solutions pour moi? Alors que c'est moi qui est responsable? Qu'il respecte sa Constitution et qu'il nous envoie l'argent à travers le fonds de transfert!»

Pauline Marois s'attendait un peu à une telle intention du ministre fédéral mais espérait toujours que l'argent dû à la santé serait inclus dans les paiements de transfert du prochain budget. «Il y a une façon très simple d'aider le Québec en matière de santé, c'est de rehausser les paiements de transfert. On sait exactement ce qu'il faut faire avec, je n'ai pas besoin de leçons de M. Rock», a lancé Mme Marois. Celle-ci a rappelé qu'elle cherche depuis longtemps à corriger la situation dans les urgences et que son ministère

VOIR PAGE A 10: ROCK

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: Le superman de la santé, page A 8

Débat référendaire

Duceppe appuie une constituante

Alors que s'ouvre aujourd'hui le congrès de son parti à Québec, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est fait hier, au cours d'une entrevue éditoriale avec *Le Devoir*, le promoteur d'une assemblée constituante comme préalable à un référendum sur la souveraineté. Une assemblée qui devrait être mise sur pied par Québec pour sonder les Québécois sur le libellé de la question référendaire, proposer une association avec les peuples autochtones, repenser les pratiques démocratiques et définir la notion de citoyenneté dans un Québec souverain. Gilles Duceppe prône également le statu quo en matière de financement électoral, alors que ses troupes jongleront dès demain avec l'idée d'accepter dorénavant les dons de personnes morales. Une pratique permise par la loi électorale fédérale, mais que n'accepte pas le Bloc québécois, qui s'astreint plutôt à des règles plus strictes inspirées de la loi québécoise sur le financement.

Par ailleurs, le Bloc a déposé sa poursuite contre le quotidien *The National Post*, qui alléguait la semaine dernière que le parti aurait détourné des fonds publics à des fins partisans par l'entremise d'une maison de sondages bidon.

■ Nos informations en page A 4

Produits transgéniques

L'Union européenne veut tenir l'OMC à distance

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

L'Union européenne, représentée depuis hier à Montréal par une douzaine de ministres de l'Environnement, a mis tout son poids dans la balance pour exiger l'application pleine et entière du «principe de précaution» dans le futur Protocole sur la biosécurité et faire en sorte que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ait aucun rôle à jouer dans l'arbitrage des litiges relatifs aux aspects environnementaux ou de santé humaine résultant de l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans des milieux naturels ou dans les circuits commerciaux ou industriels.

Le Canada, porte-parole du Club de Miami dont font partie les États-Unis bien qu'à

titre de simple observateur, s'est retrouvé coincé dans le coin du ring hier après-midi lorsqu'il a tenté, mais en vain, à 36 heures de la fin des travaux, d'ajouter huit nouveaux sujets à l'agenda des négociateurs.

Les deux enjeux fondamentaux dégagés par le président de la conférence, Juan Mayr, ministre colombien de l'Environnement, soit l'application du principe de la précaution et les liens entre les règles de la biosécurité et du commerce international, sont finalement devenus les priorités des négociateurs des cinq blocs en présence.

Plus tôt en avant-midi, l'Union européenne (UE) avait fait sa première sortie à l'occasion de la plus impressionnante conférence de presse tenue depuis le début des travaux.

«Il n'est pas question de subordonner cette entente à l'OMC», devait clairement affir-

mer la commissaire à l'environnement de l'UE, Margot Wallström, entourée d'une dizaine de ministres européens de l'Environnement, dont ceux de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre.

Dominique Voynet, ministre française de l'Environnement, devait ajouter que la communauté internationale a besoin d'une formule autorisant l'application «efficace» du principe de précaution pour protéger la biodiversité en tenant compte aussi, a-t-elle ajouté, des «risques pour la santé humaine» liés à l'introduction des OGM dans l'environnement.

À Seattle, a-t-elle ajouté en décochant une flèche aux Américains, la communauté internationale a fait consensus sur la nécessité de

VOIR PAGE A 10: OMC



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Dominique Voynet, ministre française de l'Environnement.

MÉTÉO

Montréal	Québec
Ciel variable se couvrant en après-midi. Froid.	Ennuagement. Max: -12 Min: -13
Max: -13 Min: -15	Détails, page B 7

INDEX

Annonces..... B 8	Éditorial..... A 8
Bourse..... A 7	Le monde..... B 6
Avis publics..... B 7	Les sports..... B 8
Cinéma..... B 10	Mots croisés..... B 8
Culture..... B 9	Politique..... A 4
Économie..... A 6	Télévision..... B 9

www.ledevoir.com

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Johnson et Hitler

(Le Devoir) — Cette semaine, le président d'Alliance Québec confirmait au Devoir son intention de présenter un mémoire à la commission parlementaire sur le projet de loi 99. William Johnson déclarait alors: «Napoléon 1^{er}, Napoléon III et Hitler ont utilisé des référendums comme ça pour renverser des constitutions et créer un nouvel ordre.» Furioux, le président du Mouvement souverainiste, Gilles Rhéaume, s'est plaint du procédé auprès de la ministre fédérale Sheila Copps, l'invitant à couper les fonds à Alliance Québec. À son avis, le gouvernement fédéral ne devrait pas financer un organisme qui propage la haine et divise le pays. Il ne comprend pas qu'un Etat de droit puisse encourager de tels écarts de langage. «Adolf Hitler est un monstre. Réduire grossièrement et fausement le drame nazi est un crime contre la vérité et les souffrances vécues par des millions d'innocents.» Gilles Rhéaume fera état de cette situation dans un mémoire qu'il déposera sous peu auprès des instances internationales sur les droits politiques des Québécois au Canada.

STCUM: chauffeurs en colère

(Le Devoir) — Tout comme leurs collègues de l'entretien, les chauffeurs de la STCUM commencent à s'impatienter à propos des négociations de leur convention collective, échue depuis le 11 janvier. «On négocie depuis le 3 novembre», a précisé le président de la section locale 1983 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FITQ), Serge Lavoie. «On a eu une vingtaine de rencontres depuis le début et rien ne se passe. L'employeur ne respecte aucune de nos demandes.» Après des moyens de pression moins lourds (refus de porter l'uniforme de travail), les chauffeurs, conducteurs de train et guichetiers sont maintenant prêts à employer une stratégie plus musclée. Dès le 3 février, ils pourront décider de tenir une journée de grève. Et si la direction de la STCUM ne plie pas, M. Lavoie assure que ses membres n'ont pas peur et qu'ils songeront à aller en grève générale. Comme leurs collègues de l'entretien, l'utilisation du surplus de la caisse de retraite constitue la pomme de discorde.

SRC: appui aux grévistes

(PC) — Près de 500 personnes ont manifesté hier midi devant la Maison de Radio-Canada, à Montréal, pour appuyer les 1300 techniciens et artisans du réseau français de la SRC qui en sont à leur quatrième semaine de grève. Les autres syndicats de Radio-Canada de même que plusieurs membres de syndicats de l'extérieur, comme ceux de TVA, TQS, l'Union des Artistes et diverses associations étudiantes, ont participé à cette marche de la solidarité.

Québec Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié et par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, Service des griefs, 1, rue Notre-Dame Est, 9^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2437 8501 Québec inc.	1 Licence d'exploitation de site	1410 ^e boul. Gouin Ouest
BAR SALON CHEZ PAUL	d'appareils de loterie vidéo	Pierrefonds (Québec)
14109, boul. Gouin Ouest		Pierrefonds (Québec)
Pierrefonds (Québec)		H2Y 1Y2
H2Y 1Y2		
Dossier: 160-713		

Marche mondiale des femmes

Une marche pour faire de grands pas

VALÉRIE DUFOUR LE DEVOIR

«Une politicienne m'a déjà dit qu'un gouvernement peut souvent être aveugle, mais il ne peut pas être sourd», lance la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Françoise David. Croyant ferme en ce principe, elle est assurée que le volet québécois de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 amenuisera la pauvreté et la violence. Du 9 au 17 octobre, la FFQ prévoit une foule d'activités de mobilisation, allant de l'atelier à la pétition, en passant évidemment par des marches plus formelles. Les trois derniers jours seront particulièrement chargés pour la fédération. Après un rassemblement à Montréal, dont l'objectif minimal est de réunir 30 000 personnes, le groupe se dirigera vers Ottawa le lendemain et New York le surlendemain.

«C'est le point culminant, car c'est un événement international. Nous manifesterons devant l'édifice des Nations unies. Le scénario n'est pas encore prêt, mais nous avons la quasi-assurance de pouvoir rencontrer le secrétaire général, Kofi Annan», explique Mme David.

Marquer des points

Malgré l'aspect international de la marche, la FFQ concentrera ses actions au Québec. Dans son carquois, Françoise David a rangé quelque 20 revendications qu'elle soumettra au gouvernement du Québec. Elle est convaincue d'influencer les dirigeants politiques pour améliorer la condition féminine. La présidente souligne que six des neuf demandes que les

femmes avaient lors de la marche de 1995 ont été comblées par le gouvernement, dont l'augmentation du salaire minimum.

«On va marquer des points si on est capables de se mobiliser. Ce n'est pas nouveau: on n'obtient rien si on n'est pas nombreux, si on est mal organisé et si on ne se fait pas entendre», indique Mme David. Elle avoue que parfois, comme dans le cas du revirement du ministre John Manley la semaine dernière, un vent de protestation fait plier un gouvernement. «Mais pour gagner et voir des mesures concrètes mises en place pour baisser la pauvreté et la violence faite aux femmes, ce n'est pas vrai qu'un simple lobby est suffisant. C'est mon expérience sur le terrain qui me le dit.»

Selon des statistiques de la FFQ, au Canada, 46 % des femmes adultes ont subi au moins une agression physique ou sexuelle depuis qu'elles ont atteint l'âge de 16 ans. De même, près du quart des Canadiennes disent avoir été victime de violence de la part de leur conjoint actuel ou précédent. Et les meurtres de femmes commis par leur conjoint comptent pour 17,9 % de tous les homicides du Québec.

Encore une fois, la violence, combinée à la pauvreté grandissante des femmes, sera le cheval de bataille de la marche québécoise. Françoise David pense rejoindre beaucoup de gens sous cette bannière. «Ce n'est pas juste un trip de militante. Les termes "pauvreté" et "violence" touchent beaucoup de femmes, car si ça ne nous touche pas personnellement, ça affecte souvent quelqu'un qui nous est proche.»

Indemnisation des accidentés

La SAAQ fera plus vite

VALÉRIE DUFOUR LE DEVOIR

Heureux des résultats du projet-pilote de prise en charge des accidentés, le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, a annoncé hier qu'il étendrait le service à 18 hôpitaux supplémentaires. Ce programme permet d'accélérer l'accès au programme d'indemnisation de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

«Ce service vise, d'une part, à donner une information personnalisée à l'accidenté sur les services offerts par le régime d'assurance automobile et, d'autre part, à accélérer la remise du premier chèque d'indemnité et la référence en réadaptation si nécessaire», a expliqué Guy Chevrette en conférence de presse hier à Montréal.

Le programme s'adresse aux accidentés de la route dont la gravité des blessures requiert une hospitalisation de plus de sept jours. Pour accélérer le processus de demande, une infirmière de l'hôpital rencontre le patient. Elle ouvre le dossier d'indemnisation et transmet les renseignements électroniquement à la SAAQ.

Par la suite, un agent d'indemnisation vient à son tour rendre visite à la personne accidentée. Résultats? Le délai moyen entre l'accident et la réception de la demande d'indemnité fond de trente et un à six jours. Conséquence directe, le délai entre l'accident et le premier paiement passe de 54 à 22 jours. «On accélère le remplacement des revenus», indique le directeur des politiques et programmes pour les accidents à la SAAQ, Marc Giroux.

De trois à six hôpitaux

Depuis 1998, le projet-pilote s'est étendu de trois à six hôpitaux québécois: l'hôpital Sacré-Cœur à Montréal, le Complexe hospitalier de Sagamie à Chicoutimi, le pavillon de l'Enfant-Jésus à Québec, le Centre universitaire de la santé de l'Estrie, l'Hôpital général de Montréal et l'Hôpital de Montréal pour enfants. D'ici la fin 2000, le service s'étendra à 18 autres établissements et le ministre calcule qu'on rejoindra ainsi 75 % des accidentés ayant accès au programme. Cette année, plus de 1000 personnes ont bénéficié de ce service.

Transfert d'écoles entre anglophones et francophones

Le ministre Legault brandit la menace d'une loi

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD LE DEVOIR

Exaspéré devant la lenteur du processus, le ministre de l'Éducation, François Legault, songe à forcer le transfert d'écoles du système anglophone au système francophone en brandissant sous peu un projet de loi.

«Ça commence à être un peu bordélique! a-t-il expliqué hier lors de son passage au Devoir. Je suis en train d'examiner toutes les solutions, incluant la possibilité d'aller avec un projet de loi. Si c'est nécessaire d'imposer [cette] solution, on va l'imposer.»

Rappelons que, mercredi soir, la Commission scolaire English Montréal (CSEM) décidait, dans un coup de théâtre, de voter la reprise d'une des trois écoles dont on avait voté la fermeture à peine une semaine plus

tard. Alors que la commission scolaire anglophone voit ses écoles se vider, la Commission scolaire de Montréal (CSDM), au contraire, éprouve de graves problèmes d'espace.

Une proposition d'entente raisonnable

«Il n'est pas vrai que je vais me mettre à construire des écoles neuves alors qu'il y en a qui sont à peu près vides dans le même quartier. [...] Je leur ai proposé une entente raisonnable sur laquelle j'aurais souhaité un règlement à l'amiable. Mais là, je vais agir.»

Voyant le recul de la commission scolaire anglophone, le ministre Legault, qui avait établi la date butoir au 31 janvier prochain, a demandé à son ministère d'évaluer la possibilité d'un recours légal afin d'accélérer la cadence. Les inscriptions pour la ren-

trée prochaine seront en cours au mois de février et la CSDM espère un règlement rapide pour relocaliser une partie des 3250 enfants qui souffrent du manque de classes.

Les écoles Francesca Cabrini — que la CSEM récupérerait mercredi soir après en avoir voté la fermeture une semaine plus tôt —, Somers et St. Kevin sont au cœur du litige qui oppose les deux commissions scolaires autour d'un déficit et d'une surabondance d'espace. La semaine dernière, le ministre de l'Éducation demandait au président de la CSEM le transfert des trois écoles d'un secteur à l'autre pour la somme symbolique de 1 \$. En échange, il promettait la somme de 3,6 millions de dollars vouée uniquement à la restauration et à la rénovation des écoles pour la prochaine année.

Vente de marijuana à des fins thérapeutiques par le Club Compassion

En toute impunité

LOUISE LEDUC LE DEVOIR

Quatre mois après son ouverture, le Club Compassion continue de jouer les pushers du cœur et de vendre de la marijuana à des fins thérapeutiques en toute impunité. Bien que officiellement sous enquête policière, le Club Compassion n'a pas vu l'ombre d'un uniforme depuis qu'il a pignon sur rue sur le Plateau Mont-Royal.

Bénéficie-t-il de la clémence policière, d'une exceptionnelle tolérance? «Nous n'avons pas d'écho de la police», explique Caroline Doyer, cofondatrice du Club Compassion, mais on se dit qu'elle peut surgir à tout moment.

Le porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal, Alain Lefrançois, soutient que les forces de l'ordre en sont «à accumuler les preuves», que «c'est une enquête de longue haleine».

Pourtant, les deux fondatrices du Club Compassion, Caroline Doyer et

Louise-Caroline Bergeron, dirigent leur mission en toute transparence, au su et au vu de tous, au coin de Mentana et Rachel, à quelques pas du poste de police 381. Caroline Doyer, une étudiante en histoire, ne cache pas vendre plusieurs variétés de marijuana, à un prix d'ami de 8 \$ le gramme. L'approvisionnement? Local. Provincial, s'entend. Seul détail gardé secret, sur le conseil d'un ami avocat: le nombre de clients actifs. «Nous nous contentons de mentionner que nous comptons une centaine de dossiers "ouverts". Certains sont cependant incomplets et ne se traduisent donc pas par des ventes.»

Sur prescriptions

Pour pouvoir acheter au Club Compassion, les malades — et seulement ceux-là — doivent présenter une prescription de leur médecin, prescription que le Club Compassion fait valider par celui qui l'a signée.

Si le Collège des médecins a émis des réserves face à cette pratique, ses membres — plusieurs dizaines de mé-

decins», soutient Caroline Doyer — continuent de donner à leurs patients les nécessaires «prescriptions» à l'approvisionnement au Club Compassion.

Entre deux croisades antitabacs, le ministre fédéral de la Santé distribue au compte-gouttes des permis spéciaux aux malades les plus souffrants et aux plus susceptibles d'être soulagés par quelques joints. À ce jour, seize Canadiens ont reçu de ces autorisations. Manque cependant, à cette poignée de malades, l'essentiel: une source d'approvisionnement légale et sécuritaire.

Au ministère fédéral de la Santé, on dit s'employer à mener une étude pour vérifier si la marijuana a bel et bien des effets positifs sur le soulagement de certaines maladies comme le sida, le cancer, la sclérose en plaques et l'épilepsie. En parallèle, le ministère cherche toujours un fournisseur officiel.

Le Club Compassion, lui, restera ouvert tant que le gouvernement fédéral n'aura pas fermé le dossier. Ou tant que ses voisins d'à côté n'ont pas fait une petite virée...

D'ici trois ans, 10 % des étudiants auraient leur baccalauréat à l'étranger

L'Université Laval veut conquérir le monde

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD LE DEVOIR

Avec la mise sur pied d'un «profil international» au premier cycle des études universitaires, l'Université Laval souhaite que d'ici à trois ans 10 % de ses étudiants accomplissent le tiers de leur baccalauréat à l'étranger.

Ce programme de mobilité internationale est actuellement en préparation, mais une centaine de jeunes issus d'au moins quinze programmes de baccalauréat, toutes disciplines confondues, quitteront le Québec dès septembre prochain dans le but de compléter une des trois années de leur baccalauréat à l'étranger. Le profil international repose sur des partenariats avec des universités étrangères et fonctionne sur un mode de réciprocité.

Cette idée a été élaborée par un groupe de travail sur l'internationalisation des programmes, mis en place dès l'arrivée du recteur François Tavenas il y a trois ans. L'Université Laval a reçu une subvention de 1,5 million de dollars de la fondation privée McConnell afin d'élaborer ce programme et compte amasser 10 millions de plus par l'entremise du Fonds de mobilité internationale mis sur pied par l'établissement d'enseignement. L'objectif financier, presque atteint à demi, permettra de verser 2000 \$ par année aux étudiants globe-trotters. «L'objectif est de mettre tous nos programmes en réseau sur la planète», explique Gilles Breton, directeur du Bureau international de l'Université Laval, créé en mars dernier pour l'occasion. «Nous voulons que 10 % de nos étudiants de premier cycle aient la possibilité d'acquiescer 30 de leurs crédits du baccalauréat [soit le tiers] à l'étranger.»

Le principe existe déjà, notamment grâce aux Échanges de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ), qui permettent à 80 étudiants par année de voler vers d'autres lieux, cahier d'écouler sous le bras. «La différence majeure, c'est que les étudiants n'auront aucune démarche à faire puisque les départements auront déjà choisi les destinations et fait la totalité des démarches pour eux», poursuit M. Breton. Le profil fera partie du programme et les étudiants le choisiront pour cela.»

Ainsi, un étudiant en foresterie pourrait passer une année d'étude en Suède, pour étudier la forêt boréale, ou alors choisir plutôt l'Allemagne ou la Suisse pour un regard sur la forêt tempérée. Les amateurs de grandes chaudières auront le loisir de se tourner vers les forêts tropicales du Costa Rica ou du Chili.

À la recherche de partenaires

À ce jour, une quinzaine de départements sont déjà à la tâche et recherchent avidement des partenaires du monde entier. Une trentaine de programmes supplémentaires devraient être mis à contribution sous peu, pour mener au bout de trois ans à ce que cette philosophie d'ouverture sur le monde soit appliquée aux 80 programmes de l'Université Laval. «Notre pari, c'est que nous croyons que l'économie québécoise a besoin de candidats qui ont un regard sur le monde et qui sont capables d'une réflexion interculturelle», explique Gilles Breton.

Le directeur du Bureau international croit que la somme de 2000 \$ par année ne rebute pas les étudiants. «Si les jeunes Québécois ne sortent pas actuellement, ce n'est pas à cause du fric mais parce que les programmes ne sont pas conçus pour ça et ne facilitent pas les départs!»

Les étudiants intéressés par une telle aventure devront présenter un dossier universitaire brillant — un minimum de moyenne cumulative sera exigé de chacun des départements concernés — et seront évalués à l'École des langues vivantes sur leur capacité à poursuivre des études dans la langue de l'établissement partenaire choisi. Pour l'étudiant, les frais assumés pour les études à l'étranger seront les droits de scolarité de Laval, les frais de transport et le différentiel de coût de la vie.

La nature réciproque de ce type de programme pourrait permettre de doubler l'apport d'étudiants étrangers sur le campus de l'université. Des ententes avec des universités de France, de Belgique, de Suisse, du Vietnam, des États-Unis, de la Suède, de l'Angleterre, de la Russie et d'autres pays encore sont actuellement à l'étude. Au Canada, moins de 1 % des étudiants participent à des échanges à l'étranger.

La cigale, le boni



Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut commencer dès aujourd'hui ?

et le prêt REER.

Nous offrons maintenant un prêt REER! Profitez-en pour vous procurer l'avantageux REER à taux progressif. Placements Québec offrant 6,10 % la première année incluant le boni d'intérêt de 1 %. Renseignez-vous aussi sur notre gamme de produits REER.

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

Québec Placements Québec www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

1 800 463-5229

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Commission parlementaire sur Hydro-Québec

Un exercice «décevant et frustrant», déplore l'opposition

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Réservée aux seuls élus, la commission parlementaire sur le plan stratégique 2000-04 d'Hydro-Québec, qui prenait fin hier après deux jours d'audience, a été jugée durement par la critique de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles, la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, qui a qualifié l'exercice de «décevant et frustrant».

De son côté, le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard s'est félicité des grandes orientations mises en avant par Hydro-Québec, soit la stabilité des tarifs jusqu'en 2004 et l'augmentation du rendement de la société d'État de 6,8 % du capital en 1999 à 9,8 %, des objectifs qu'épouse parfaitement son unique actionnaire, le gouvernement.

Mais le véritable enjeu demeure: le gouvernement doit-il continuer à empêcher la Régie de l'énergie de faire l'examen complet des tarifs d'Hydro-Québec en fonction de toutes leurs composantes, comme le prévoit la politique de l'énergie, y compris les coûts de production qu'Hydro-Québec souhaite ne pas dévoiler publiquement?

Au cours de la commission parlementaire, M. Brassard a été on ne peut plus clair: la Régie de l'énergie peut revoir les tarifs d'Hydro-Québec dans la mesure où la société d'État demande de les hausser. Pas de hausse, pas d'examen de la Régie.

Vide réglementaire

Dans ses remarques de clôture, Mme Normandeau a déploré que la

Régie de l'énergie ne soit toujours pas habilitée à examiner toute la question des tarifs et, par là même, la détermination du taux de rendement, un rôle que lui a confié l'Assemblée nationale et qui constitue «un des éléments majeurs de la politique énergétique de 1996», a rappelé la députée.

«Ce vide réglementaire pèse très lourd», estime Mme Normandeau, puisque les parlementaires «ne possèdent pas l'expertise nécessaire pour analyser et questionner Hydro-Québec de façon détaillée et pointue sur cette question». Plutôt qu'un gel des tarifs, la Régie de l'énergie aurait pu déterminer qu'une baisse des tarifs s'imposait, a-t-elle souligné, comme le réclament certains groupes comme la Coalition Arc-en-ciel.

Les parlementaires en furent quitte pour donner carte blanche aux dirigeants d'Hydro-Québec et cautionner leurs choix contenus dans le plan stratégique 2000-04, et ce, même si le plan stratégique précédent, 1998-2000, a été couronné par «un échec retentissant», a fait valoir la critique libérale. En 1998, Hydro-Québec a réalisé un bénéfice de 679 millions plutôt que les 925 millions prévus dans son plan.

Enfin, Mme Normandeau a dénoncé la durée insuffisante de la commission parlementaire et le refus du gouvernement de faire comparaître certains groupes comme la Coalition Arc-en-ciel, qui en avait pourtant fait la demande. «Les parlementaires ont été privés ainsi d'analyses critiques du plan stratégique 2000-04, des points de vue différents qui nous auraient fourni des outils additionnels et qui auraient permis de susciter des débats sur plusieurs questions», a livré la députée.

Relier le Connecticut à Long Island

Hydro construira une ligne sous-marine aux États-Unis

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Gardant le cap sur le développement intercontinental, Hydro-Québec compte investir 260 millions dans la construction d'une ligne sous-marine de transport d'électricité qui reliera le Connecticut à Long Island, en banlieue de New York.

En partenariat avec la multinationale ABB, Hydro-Québec pilote ce projet par le truchement de sa filiale américaine, TransEnergie US, qui prévoit signer bientôt un contrat ferme (180 millions \$ US) d'une durée de 20 ans avec la Long Island Power Authority. Les travaux de construction devraient débuter en 2001 pour que cette ligne transporte 600 mégawatts en courant continu à compter de mai 2002.

Le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, assure que ce projet est «sans risque» et qu'il dégagera un rendement annuel de 15%. «Ça ne coûtera pas un traitre sou aux Québécois», a-t-il insisté.

M. Caillé en a fait l'annonce en commission parlementaire à Québec hier, où il défendait le Plan stratégique 2000-04 d'Hydro-Québec, jugé

pour le moins imprécis par l'opposition libérale.

Il a indiqué que la Long Island Power Authority (LIPA) avait deux options: construire une centrale thermique ou se brancher sur le réseau du Connecticut par une ligne sous-marine. André Caillé croit que «notre client va comparer les chiffres et se faire une idée» qui favorisera Hydro-Québec.

Le contrat LIPA ne prévoit pas la fourniture d'électricité mais Hydro-Québec compte bien y faire circuler l'électricité de la Baie-James livrée actuellement en Nouvelle-Angleterre en vertu d'un contrat qui prend fin l'an prochain. «Le lien entre le Connecticut et Long Island permettrait d'ouvrir un nouveau débouché à la production hydroélectrique du Québec, en particulier pour notre ligne à courant continu qui alimente la Nouvelle-Angleterre et dont le contrat se termine en 2001», a précisé hier le directeur général adjoint d'Hydro-Québec, Yves Filion.

Hydro-Québec étudie des projets en Pennsylvanie, au Massachusetts, au New Jersey et au Maryland. Un autre projet de «désengorgement» concerne la New York Power Authority.

Le prix du diesel atteint des sommets inégalés

Les camionneurs se remettent à grogner

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

La grogne s'empare de nouveau des camionneurs, pris à la gorge par les sommets inégalés qu'atteint le diesel. Si les regroupements de camionneurs ne menacent pas encore de bloquer les routes, ils affirment que de plus en plus de leurs membres restent bien stationnés chez eux en attendant des jours meilleurs.

«Ils attendent que le prix redescende ou qu'on leur donne davantage d'argent par voyage», explique François Vaudreuil, président de la CSD, ce syndicat qui avait été la figure de proue des fort dérangeantes manifestations d'octobre dernier.

Le calcul est simple. Le prix du diesel vogue ces temps-ci autour de 66,37 ¢ le litre. En février 1999, le litre

valait 40,95 ¢. Les camionneurs, qui s'arrachent féroce les contrats et qui conduisent nuit et jour pour joindre les deux bouts, n'en peuvent plus. «On me dit qu'en Abitibi neuf de nos membres viennent de faire faillite, explique M. Vaudreuil, et d'autres vont suivre. On ne parle pas ici de gars qui ne savent pas administrer leurs affaires, mais d'un problème conjoncturel.»

Pendant que les camionneurs affiliés à la CSD songent à garer bien sagement leurs véhicules, les camionneurs au service d'entreprises forestières plaident pour un meilleur partage des coûts. À la signature d'un contrat, les entreprises forestières et les camionneurs s'entendent sur le prix, à la tonne, de la cargaison. Seulement, les prix négociés ne reflètent plus les vertigineuses hausses. «En une semaine, un camionneur peut brû-

ler jusqu'à 2200 \$ ou 2300 \$ de diesel. Ces temps-ci, il leur en coûte de 500 \$ à 700 \$ de plus par semaine», décrie Clément Bélanger, président de l'Association nationale des camionneurs artisans.

Appel aux forestières

M. Bélanger soutient ne rien avoir contre les profits des entreprises forestières mais soutient que les Dombtar, Tembec et autres doivent faire leur part.

Les nouvelles d'hier plaident en sa faveur. «Nous prévoyons la meilleure année de notre histoire», s'est exclamé hier le président et chef de la direction de Tembec, Frank Dottori, avant l'assemblée générale des actionnaires.

Le prix de la pâte tourne autour de 630 \$ la tonne métrique et, selon

les prévisions de M. Dottori, il devrait atteindre les 700 \$ d'ici la fin de l'année.

Euphoriques, les papetières; au bord du gouffre, les camionneurs.

«Il faut que les camionneurs fassent payer davantage leurs clients et leur refiler une partie de la facture, croit aussi Claude Pigeon, président de l'Association du camionnage.

Dans l'immédiat, aucun geste d'éclat n'est à craindre de la part des camionneurs, qui attendent tous avec impatience les résultats du forum sur le camionnage mis sur pied par la ministre du Travail, Diane Lemieux, et celui des Transports, Guy Chevrette. Les conclusions de ce forum, qui portait sur les conditions de travail des camionneurs, sur la tarification et sur la sécurité, seront rendues publiques en début de semaine.

Lien possible avec des ressortissants algériens

Ben Laden aurait eu des pions à Montréal

Les enquêteurs américains s'apprêtent à porter des accusations contre un homme qui a séjourné ici

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Oussama Ben Laden, un terroriste d'envergure internationale, avait des pions à Montréal.

C'est du moins l'hypothèse avancée par des enquêteurs américains, qui croient que les ressortissants algériens ayant concocté de Montréal un complot terroriste étaient en lien avec Oussama Ben Laden. Ce dernier est soupçonné d'avoir commandé des attentats à la bombe dévastateurs (224 morts) contre deux ambassades américaines en Afrique. Les Américains manquent cependant de preuves pour affirmer que Ben Laden s'est directement impliqué dans le complot montréalais. Mais ils croient que les ressortissants algériens installés dans la métropole faisaient partie de son réseau islamiste mondial.

Dans son édition d'hier, le *New York Times* révèle que les procureurs américains sont sur le point de porter des accusations contre Mohamed Ould Slahi, qui est présentement détenu au Sénégal. Slahi est le beau-frère de l'un des hommes de

confiance de Ben Laden. Il a séjourné à Montréal, où il a travaillé en collaboration avec Mokhtar Haouari. Une information qui a été confirmée hier par un agent du Service canadien de renseignement secret (SCRS). Slahi est arrivé d'Allemagne l'automne dernier. Vérification faite auprès du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, il n'a pas réclamé le statut de réfugié.

Sous enquête

Le SCRS n'a pas voulu préciser la durée du séjour de Slahi à Montréal mais précise qu'il a été mis sous enquête dès son arrivée. Quand Slahi a senti que les choses se corsaient, il a mis les voiles. Le SCRS ne détenait pas assez de preuves contre lui pour l'arrêter.

À Montréal, Slahi a côtoyé Mokhtar Haouari, présumé cerveau du complot terroriste qui a avorté avec l'arrestation d'Ahmed Ressam. Ce dernier a tenté de passer la frontière vers le sud en possession d'explosifs durant les Fêtes. Les États-Unis ont également entrepris des démarches pour extradier Haouari, qui est présentement derrière les barreaux.

Sit-in de mal-logés



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À L'APPEL du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), une centaine de mal-logés ont participé hier matin à un sit-in dans l'entrée de l'édifice de Revenu Canada, situé sur le boulevard René-Lévesque Ouest. Par ce geste, le FRAPRU demande au gouvernement fédéral de songer aux démunis avant de baisser les impôts, notamment en finançant le logement social.

GIORGIO

EMPORIO
LES COURS MONT-ROYAL

70%

UNE SEMAINE SEULEMENT SUR TOUTE LA COLLECTION
AUT/HIVER 1999-2000DERNIÈRE ÉTAPE DE NOTRE VENTE SUR TOUS NOS COMPLETS,
VESTONS, MANTEAUX, PANTALONS, CHANDAILS, CHEMISES,
CHAUSSURES, CRAVATES, CEINTURES, JEANS ET ACCESSOIRES.

LES GRANDES MARQUES DE LA HAUTE COUTURE MASCULINE

TELLES QUE

GIANFRANCO FERRE, DOLCE & GABBANA, COSTUME NATIONAL,
MARCO AZZALI, YVES ST-LAURENT, RIVE GAUCHE, SMALTO,
SERAPHIN, RUFFO, VERRI, MOSCHINO, VERSACE, D&G. VERSUS

STATIONNEMENT GRATUIT

1455, RUE PEEL, COIN DE MAISONNEUVE TÉL.: (514) 282-0022

Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

1210 dessins en couleurs.
1192 pages - 25 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 942-3481

En vente dans toutes les librairies

ANNE HÉBERT

(1916-2000)

S'endormir debout
Comme un arbre
Dans la nuit

Le jour n'a d'égal que la nuit

Boréal

LE DEVOIR

POLITIQUE

Poursuite de un million contre le National Post

Le Bloc passe aux actes

Le parti montre, sans en dévoiler le contenu, les sondages qui ne sont pas censés avoir été réalisés

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Bloc québécois a finalement mis ses menaces à exécution en déposant hier une poursuite d'un million de dollars contre le quotidien *The National Post* et deux de ses journalistes pour diffamation.

Le Bloc riposte ainsi par la voix de ses avocats à une enquête du *Post* qui alléguait, dans son édition du 21 janvier, que le parti souverainiste a détourné 28 000 \$ de fonds publics en 1996 en accordant deux contrats à une firme de sondages bidon, Polystat.

Les «faussetés» colportées par le *National Post* causent un tort irréparable au Bloc, a déclaré hier en point de presse Pierre Paquette, le vice-président du parti. Le Bloc est présentement en pleine campagne de financement, et son congrès national commence aujourd'hui. L'affaire agace les leaders du parti, qui montent aux barricades pour défendre l'intégrité et l'image de leur formation.

Signé par deux réputés journalistes, Joël-Denis Bellavance et Andrew McIntosh, l'article du *Post* raconte que le Bloc a pris 28 340 \$ de son budget de recherche, octroyé par la Chambre des communes, pour financer des sondages en 1996. Le mandat a été confié à Polystat, une boîte mise sur pied par un proche du parti, Alain Contant, aujourd'hui décédé. Polystat n'existait que sur papier, et l'argent a servi à couvrir des dépenses réalisées par des travailleurs du parti, expliquent les journalistes dans leur enquête. Ils soutiennent en outre que le Bloc et ses principaux dirigeants avaient planifié de détourner 100 000 \$ de la sorte.

Faussetés

Dans une opération de charme destinée aux caméras, Pierre Paquette a montré hier les sondages réalisés par Polystat en 1996 et en 1997... mais il n'a pas voulu ouvrir les pages des précédents documents. «Il y a des éléments de stratégie, a-t-il dit. Ça touche des individus qui sont encore actifs sur la scène politique. On pense que c'est hautement confidentiel.»

ne politique. On pense que c'est hautement confidentiel.

La poursuite du Bloc repose sur l'existence même de ces sondages, qui seront déposés en preuve au même titre que les chèques et factures démontrant que les enquêtes ont bel et bien été réalisées. Les sondages seront déposés en preuve, mais le Bloc veut que les documents demeurent sous scellé. Le juge et la défense auront accès à leur contenu, mais les journalistes et le public seront tenus dans l'ignorance.

Le chef du parti, Gilles Duceppe, a indiqué hier en entrevue au *Devoir* qu'il était hors de question que le Bloc révèle au grand jour ses secrets internes par crainte de perdre un avantage stratégique sur ses adversaires. «Il n'est pas question de tout ouvrir nos analyses sur nous-mêmes», a-t-il tranché.

M. Duceppe estime que le *National Post* devra «faire face à la musique». «Un moment donné, il doit y avoir une différence entre le journalisme et le jaurnement».

S'estimant la cible «d'allégations attentatoires, calomnieuses et malicieuses», le Bloc québécois réclame 250 000 \$ en dommages et intérêts pour atteinte à la réputation, 375 000 \$ en dommages punitifs et autant en dommages exemplaires. La requête sera présentée à la Cour supérieure le 7 février prochain.

Selon François Shanks, l'avocat du Bloc, l'article du *National Post* «fait en sorte de cristalliser un doute dans l'esprit des gens du Québec de façon permanente», ce qui explique l'ampleur de la somme réclamée.

Le jour même de la publication de l'article, le Bloc québécois a sommé le *National Post* de se rétracter, brandissant la menace d'une poursuite. Mais le quotidien torontois a maintenu sa version des faits, apprenant par ailleurs à ses lecteurs que la GRC a ouvert une enquête sur le Bloc à la suite de la publication de son dossier chaud. «Nous n'avons rien à nous reprocher», a lancé Pierre Paquette, qui croit son parti «victime d'une machination».

Entrevue de Gilles Duceppe au Devoir

D'ici au référendum, une assemblée constituante

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

D'ici au prochain référendum, le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, propose que soit mise sur pied une assemblée constituante qui sonderait les Québécois sur la question référendaire, les relations avec les peuples autochtones, la citoyenneté et le régime démocratique d'un Québec souverain.

Au cours d'une rencontre avec l'équipe éditoriale du *Devoir* hier, M. Duceppe a dit appuyer la proposition du député Réal Ménard, qui sera débattue ce week-end à Québec à l'occasion du congrès du Bloc québécois, de créer une telle assemblée formée de citoyens hors de la sphère politique en vue du référendum.

Ce référendum, qu'il continue de voir tenu lors du présent mandat de Lucien Bouchard, devrait porter, comme en 1995, sur la souveraineté assortie d'une offre de partenariat au reste du Canada. Et pas question, continue M. Duceppe, de tenir un deuxième référendum pour ratifier le résultat de la négociation. «La souveraineté, on la décide par référendum. Le partenariat n'est pas une condition à la souveraineté.»

En fait, M. Duceppe ne voit pas pourquoi il faudrait déroger à la logique qui avait présidé au référendum de 1995 et qui consistait à faire un référendum sur la souveraineté, négocier une entente de partenariat et déclarer la souveraineté après un an dans l'éventualité de l'échec des négociations. Mais «cela ne dispose pas du libellé de la question» pour autant. «Est-ce que ça fait partie d'une loi? En 1995, je trouvais cela clair, mais on verra.»

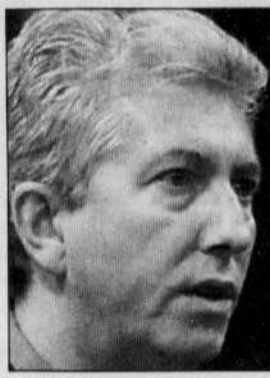
En outre, le leader du Bloc rejette l'idée, soufflée par plusieurs souverainistes, de tenir de multiples référendums sur le rapatriement de pouvoirs et de budgets dédiés à Québec comme préalable à un référendum sur la souveraineté. «Moi, je ne pense pas qu'il faille multiplier les référendums. Le plus de contrôle sur les pouvoirs on peut avoir, mieux c'est. [...] Mais si on les prend un par un, on a un contrat de 150 ans...»

Relancer la souveraineté

Le chef du Bloc québécois avoue qu'il ne sait pas encore avec exactitude quelle forme pourrait prendre l'assemblée constituante qu'il envisage et qu'il ne revient pas à son parti de la mettre sur pied. Mais elle serait un moyen de relancer le débat sur la souveraineté du Québec et s'inspirerait de processus déjà éprouvés par le passé. «Il y a eu chose semblable avant le référendum de 1992 avec Bélanger-Campeau. Il y a eu des commissions semblables avec le référendum de 1995, il ne faut pas oublier cela non plus. Est-ce que ce ne devrait pas être dans la même veine? C'est intéressant, mais [il faut que cela s'inscrive] dans le cadre plus spécifique qui est proposé là.»

Le chef du Bloc québécois refuse toutefois d'afficher ses préférences quant au moment le plus opportun de tenir un prochain référendum. «M. Bouchard a dit qu'il y aurait un référendum au cours de son mandat, et moi, j'adhère toujours à cela.» Un Lucien Bouchard, par ailleurs, qu'il ne voit pas quitter ses fonctions d'ici peu, comme le veulent certaines rumeurs. «M. Bouchard ne m'a jamais parlé de s'en aller. On n'a jamais discuté de cela. On a discuté de ce qui s'en vient.»

M. Duceppe se borne en fait à revenir à la notion de conditions gagnantes, affirmant qu'il faudra tenir un référendum lorsqu'on sera en mesure de le gagner. «Le mieux, c'est quand on est mieux placés pour le gagner. Moi, les conditions gagnantes, c'est un état d'esprit pour qu'on ait suffisamment confiance en nous pour agir. C'est une question de confiance.»



Gilles Duceppe

Le chef du Bloc québécois croit d'ailleurs que son parti a rafraîchi le mouvement souverainiste avec sa démarche de réflexion, entreprise au printemps dernier et devant culminer ce week-end, dans les domaines de la citoyenneté et de l'identité québécoises ou de la mondialisation. Une démarche qui, selon lui, interpelle les jeunes en actualisant la souveraineté et en plaçant le projet «aux confins des deux grands mouvements politiques de nos jours, un qui voit les peuples se donner leur pays, l'autre qui voit ces mêmes pays se réunir dans de grands ensembles».

Le Bloc québécois aura en fait permis d'élargir le débat sur la souveraineté, croit M. Duceppe, en abordant des questions comme le commerce international, les affaires étrangères ou les finances internationales, qui sont généralement débattues à Ottawa. «C'est la première fois qu'on a un mot à dire.»

Pérennité du Bloc

Évidemment, la question de la présence permanente du Bloc à Ottawa se pose toujours. M. Duceppe répète que le Bloc restera en poste tant et aussi longtemps que la souveraineté du Québec ne sera pas réalité mais se défend bien de devenir ainsi, lui et ses collègues, des députés de carrière.

«Ce n'est pas chose facile tous les jours. C'est dur, très dur sur le moral», dit-il en rappelant qu'il se fait souvent demander par des journalistes: «What are you doing to my country?» «Il y a des Écossais indépendantistes à Westminster qui luttent pour l'indépendance de l'Écosse depuis des décennies. On admire ces gens à travers le monde et on nous dit que nous sommes carriéristes. Bon dieu, on fait un job pas facile! On se lève le matin et on se remet en question très souvent. Ça devient fatigant d'en manger des tonnes assez souvent là-bas. C'est de la pression. Vous ne vous imaginez pas le rôle qu'on joue là. Nous sommes 44 qui menons cela [la lutte] dans l'adversité.»

Financement: contre les dons des entreprises

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Gilles Duceppe estime que le Bloc québécois ne devrait pas avoir recours aux dons des entreprises pour assurer son financement.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait hier au *Devoir*, le chef du Bloc s'est dit solidaire de la position prise par les membres de son bureau de direction et a exprimé sa préférence pour le financement populaire. «Je pense qu'on peut continuer à vivre avec le statu quo.»

Depuis que le débat sur le financement a cours au sein du Bloc, M. Duceppe n'a jamais cessé d'afficher publiquement sa neutralité. Il n'a pas non plus l'intention d'intervenir pour influencer les délégués au congrès qui tiendra le Bloc en fin de semaine à Québec. Il s'abstiendra pour permettre aux congressistes de décider en toute sérénité.

Sur le fond de la question, il reconnaît que l'absolu principe du financement populaire constitue une em-bûche pour les militants qui consacrent leur bénévolat à la sollicitation de fonds auprès des électeurs. En vertu des statuts actuels du Bloc, seules les personnes ayant qualité d'électeur peuvent contribuer au financement du parti. Et pas plus que 5000 \$ par année. Or le phénomène des travailleurs autonomes a pris des proportions dépassant toutes les attentes. Qu'ils soient agriculteurs ou qu'ils œuvrent dans un autre secteur d'activité, ils sont de plus en plus nombreux à s'incorporer, étant ainsi privés du droit de contribuer au financement du Bloc.

Les jeux ne sont pas faits

Quoi qu'il en soit, les jeux ne sont pas faits. Une quarantaine de comités et plusieurs régions ont achevé un secrétariat central des propositions de modifications des statuts, demandant que désormais le Bloc imite les autres partis politiques fédéraux et accepte les dons des entreprises.

Certaines résolutions stipulent par ailleurs que ces dons devront être plafonnés à 5000 \$ par année. Mais les associations de Longueuil, de Maurice-Bois-Francis, de la région de Québec et de l'Estrie veulent appliquer les règles fédérales, sans plafond.

Les députés ont également été nombreux à s'impliquer dans le débat. Celui du comté de Richelieu-Nicolet-Béancour, Louis Plamondon, a écrit une longue lettre au *Devoir* pour inviter les bloquistes à faire appel à la générosité des entreprises. Dans son plaidoyer, il fait valoir que les mœurs politiques ont évolué depuis l'entrée en vigueur de la loi québécoise en 1978 et que cette loi n'est plus apte à reconnaître la réalité politique et économique. En outre, il rappelle que l'ancien Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, trouve légitime que le Bloc accepte dorénavant les contributions des entreprises.

En prenant connaissance des résolutions de la base, M. Duceppe a observé que les opinions divergent selon qu'elles émanent des régions rurales ou des comités urbains. Ainsi, à Montréal, le congrès régional s'est prononcé contre l'idée de modifier les règles internes pour accepter les dons des entreprises. Pour sa part, la députée de Mercier, Francine Lalonde, estime que ce serait s'aventurer «sur une pente» et s'exposer aux critiques. «On n'a pas d'avantages politiques à gagner, au contraire. On n'a pas vraiment d'avantages économiques non plus. Il me semble que ce serait juste perdre son âme.»

Le chef du Bloc convient que les opinions sont partagées et que les délibérations de l'assemblée plénière pourraient mener à un vote serré. Et si jamais le congrès tranchait en faveur d'un changement des règles actuelles pour accepter les contributions des entreprises, Gilles Duceppe prévient qu'il faudra prévoir des dispositions restrictives. «Il ne faut pas que ce soit un bar ouvert.»

Québec

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, Service des affaires, 1, rue Notre-Dame Est, 9^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2437 6501 Québec inc. BAR SALON CHEZ PAUL 14109, boul. Gouin Ouest	Permis additionnel 1 bar	14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds (Québec) H2Z 1Y2
Restaurant le Jarry inc. RESTAURANT LE JARRY INC. 6549, rue Jarry Est	1 Restaurant pour vendre 1 Bar avec danse	6549, rue Jarry Est Saint-Léonard (Québec) H1P 1W2
Société d'investissements Firam inc. LA MAISON DU	Permis additionnel pour vendre	67, Blainville Ouest Sainte-Thérèse

loto-québec résultats

Tirage du 2000-01-26

12 17 25 44 45 47

Numéro complémentaire: 43

GAGNANTS	LOTS	MONTANT
6/6	0	1 793 249,20\$
5/6+	0	537 974,70\$
5/6	194	2 218,40\$
4/6	12 034	68,50\$
3/6	228 138	10,00\$

Ventes totales: 13 039 730 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000\$

Québec

Tirage du 2000-01-26

1 2 9 14 17 25

Numéro complémentaire: 28

GAGNANTS	LOTS	MONTANT
6/6	0	1 000 000,00\$
5/6+	1	50 000,00\$
5/6	39	500,00\$
4/6	1 592	50,00\$
3/6	24 613	5,00\$

Ventes totales: 513 669,50\$

Extra

Tirage du 2000-01-26

NUMÉROS	LOTS	MONTANT
222910	100 000	\$
22910	1 000	\$
2910	250	\$
910	50	\$
10	10	\$
0	2	\$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Début à Ottawa du congrès de formation

L'Alternative unie s'affiche sans gêne

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les partisans de l'Alternative unie ont amorcé hier la construction de leur nouveau parti de droite sans chercher à s'excuser pour leurs fortes racines réformistes.

«Nous avons décidé de nous unir pour créer un nouveau parti capable de rejoindre les électeurs conservateurs et réformistes. Plusieurs positions politiques purement conservatrices ont été promues sur la scène provinciale par des conservateurs et défendues par le Reform sur la scène fédérale», a indiqué Tom Long, président des deux campagnes électorales victorieuses de Mike Harris et coprésident du congrès de l'Alternative unie.

M. Long a opté pour la candeur hier, mais l'AU veut imposer un nouveau vocabulaire pour identifier ce groupe d'électeurs en utilisant des expressions comme les «*démocrates conservateurs*» ou encore les «*conservateurs avec un petit C*» («*small-c conservatives*»).

Le Parti conservateur ne défend plus ces gens depuis longtemps et le fera encore moins avec Joe Clark, s'est plu à répéter M. Long en conférence de presse, montrant quelle serait la future cible de l'AU. Selon lui, la création du nouveau parti, largement issu du Reform, ressemble à la longue transformation du Parti conservateur ontarien en champion de la «*révolution du bon sens*», un processus auquel il a contribué et qui a mené à la victoire de Mike Harris. Ces propos, répétés aux délégués, ont évidemment plu.

Plus tôt en après-midi, le chef réformiste Preston Manning, qui a lancé l'AU et tout misé sur ce projet, parlait du congrès comme d'une «*occasion historique*» de redessiner l'échiquier politique canadien.

Le congrès de l'AU se poursuit jusqu'à demain avant de céder la vedette à celui du Reform, dont le clou sera un vote de confiance, dimanche, sur le leadership de M. Manning. Le chef réformiste a minimisé l'importance de ce vote hier en rappelant qu'une course au leadership, pour prendre la direction de l'AU ou du Reform, aura lieu ce printemps. Il a déjà averti qu'il abandonnerait le parti qu'il a fondé il y a 12 ans si ses partisans n'appuyaient pas l'AU lors d'un référendum qu'ils tiendraient sur la question en mars. M. Manning promet cependant d'être candidat à la direction de l'AU.


Tout l'aventure de l'AU, qui suppose la disparition du Reform, a semé la division dans son parti et son caucus et a été repoussée par les conservateurs. Mais M. Manning a l'appui des gros canons de son parti et a réussi, surtout, à attirer des conservateurs provinciaux influents au sein des gouvernements Harris et Klein. Des ministres et des conseillers des premiers ministres se sont associés à l'organisation, lui conférant une crédibilité accrue.



Quand on joue avec la démocratie,
c'est tout le Canada qui perd des plumes.

«Alouette, je te plumerai...» Tout le monde connaît la chanson. Comme tout le monde reconnaît que chaque peuple a le droit de décider de sa destinée. Cela fait partie des bases mêmes de la démocratie. En 1980, personne ne semblait avoir de problème avec ce principe. En 1995 non plus. Tout à coup, en 2000, on veut fausser les règles qui touchent l'avenir du Québec. Tout à coup, le gouvernement fédéral veut faire voter une loi accordant au Canada une sorte de droit de veto sur les choix que pourrait faire le peuple québécois. Tout à coup, son droit à disposer de lui-même bat de l'aile. Il n'y a pas que l'alouette qui pourrait perdre des plumes. La démocratie canadienne aussi. Et jusqu'où ira-t-on pour briser l'harmonie?

La démocratie, ça se respecte.

Québec 

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Thiessen a l'inflation dans le collimateur

Le gouverneur de la Banque du Canada reste cependant vague sur l'opportunité d'une hausse des taux d'intérêt

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Plus forte que prévu, la croissance économique actuelle pourrait bien provoquer une poussée inflationniste, a laissé entendre hier le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen.

Une telle perspective donne à penser que la banque centra le pourrait bientôt relever le taux d'escompte, bien que M. Thiessen n'ait pas ouvertement évoqué ses intentions lors de son allocution, hier, devant la Chambre de commerce de Halifax. Il a plutôt invité son auditoire à interpréter à sa guise les plus récentes données économiques, qui gonflent plus vite que ne l'avait entrevu la banque centrale en novembre. « Nous serons peut-être témoins cette année d'une croissance économique plus rapide, quelque part dans la moitié supérieure de la fourchette des 2,75 à 3,75 % que nous avions suggérée à l'automne », a commenté le gouverneur.

Pressé par les journalistes et les gens d'affaires de préciser sa pensée, Gordon Thiessen est resté vague. Il n'a affirmé clairement qu'une seule chose: il faut absolument, estime-t-il, maîtriser l'inflation. Il a rappelé que la croissance de l'économie mondiale, particulièrement aux États-Unis, dépassait les prévisions, ce qui risque d'accroître la demande au Canada. Les ménages et les entreprises semblent vouloir dépenser davantage mais les salaires et les prix s'avèrent stables, a-t-il noté.

La Banque du Canada doit donc surveiller les pressions inflationnistes « et se tenir prête à réagir promptement s'il fallait qu'un tel signe se manifeste ». Invité à clarifier son message, le gouverneur a répondu: « Ce que je veux dire, c'est que l'économie suit actuellement une tendance très réjouissante. Elle se console et le chômage est à la baisse. Mon message, c'est qu'il est essentiel de maintenir un bas taux d'inflation pour que se poursuive cette expansion. Notre expérience dans les années 1970 et 1980 nous démontre que, chaque fois, une poussée inflationniste est suivie d'une récession. »

M. Thiessen dit croire qu'une fois tous les chiffres du dernier trimestre en main, la croissance aura été de 4 % en 1999, soit à son taux de pleine utilisation des capacités, selon les normes de la banque centrale. Le taux de chômage était sous la barre des 7 % en décembre. Cette performance reflète ce qui se passe aux États-Unis, où le Canada écoulé 85 % de ses exportations.

Les analystes américains craignent eux aussi une flambée de l'inflation qui inciterait la Réserve fédérale à relever les taux d'intérêt, peut-être d'un quart de point. Si cela s'avérait, la Banque du Canada embêterait le pas immédiatement. « Je ne peux évidemment pas vous dire ce que nous ferons, a lancé M. Thiessen. Nous ne suivons pas automatiquement les États-Unis, mais nous devons toujours considérer ce qui s'y passe et les conséquences que cela peut avoir sur le Canada. »



Gordon Thiessen

Sondage KPMG

Les économistes prédisent d'autres fusions cette année

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'économie canadienne créera cette année bien des emplois et poussera les titres boursiers à la hausse, conclut un sondage mené auprès des économistes du pays pour le compte de la firme comptable KPMG.

La croissance, prédisent-ils, sera de 3,5 %, ce qui suffira à maintenir à 6,9 % un taux de chômage jamais vu depuis 18 ans.

De même, ils prévoient une remontée de 12 % des bénéfices des sociétés et un gain de 10 % des marchés boursiers. Cependant, les salaires ne grimperont que de 2,5 %, à peine plus que le taux d'inflation prévu.

L'enquête de KPMG révèle un consensus parmi les économistes et gestionnaires de fonds de placement les plus en vue au Canada. Ces experts croient dans la grande industrie, au sein des grandes banques ou des gestionnaires de régimes de retraite comme la Caisse de dépôt et placement du Québec.

« Il semble que les répondants à notre sondage attribuent leurs perspectives positives à des signes de reprise en Europe et en Asie, et au maintien d'une forte économie aux États-Unis », a expliqué Mike Ross, vice-président chez KPMG. Par ailleurs, leurs prévisions évoquent unanimement la force de l'économie canadienne, un excédent budgétaire fédéral qui devrait atteindre les huit milliards et une hausse des taux d'intérêt à court terme. »

Cette enquête a par ailleurs établi que: ■ une majorité d'économistes croient que l'on saura maintenir le taux d'inflation à près de 2,3 %; ■ le dollar canadien devrait reprendre du mieux et atteindre les 70 ¢ US; ■ la Banque du Canada relèvera les taux d'intérêt à court terme pour contrer les pressions inflationnistes; ■ le rendement des obligations et autres placements à taux fixe se chiffrera en moyenne à 6 % cette année; ■ les titres boursiers américains devraient traîner la patte derrière les actions canadiennes avec un rendement de 7 %. Cependant, les titres internationaux devraient jouir d'une progression de 12 %.

JULÈS RICHER PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Cour suprême du Canada a accepté hier d'entendre l'appel des actionnaires minoritaires de la société Asbestos, qui contestent depuis plus de dix ans devant les tribunaux les conditions de la nationalisation de l'amiante au Québec.

Regroupés dans une association, les 1300 actionnaires tentent de faire renverser la décision de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, qui a statué qu'elle ne pouvait pas contraindre le gouvernement québécois à leur faire une offre, entre autres parce que l'essentiel de la transaction a eu lieu à l'extérieur de la province.

Après avoir été renversée par un tribunal inférieur, la décision de la commission avait été maintenue par

la Cour d'appel de l'Ontario, l'année dernière.

Le conflit remonte au milieu des années 80, quelques années après que le gouvernement eut procédé à la nationalisation de l'amiante. Québec avait alors versé 170 millions à la compagnie américaine General Dynamics pour acquérir sa participation de 54,6 % dans la société Asbestos. La province n'avait pas fait d'offre aux actionnaires minoritaires.

General Dynamics avait obtenu 80 \$ l'action, et c'est ce que tentent également d'obtenir les actionnaires. Pour Québec, cela pourrait représenter un déboursé supérieur à 100 millions. Ceux-ci se sont adressés à la com-

mission ontarienne des valeurs mobilières parce que les actions de la société Asbestos étaient transigées à la Bourse de Toronto.

Dans sa décision, rendue en 1994, la commission avait tenu à souligner que le gouvernement québécois avait eu une attitude injuste et vexatoire à l'endroit des actionnaires minoritaires.

Hier, ils se sont dits très heureux d'apprendre que la permission d'appeler avait été accordée. « La querelle juridique qui nous a amenés au point où nous en sommes est comme un mauvais roman », a souligné le porte-parole de leur association, Car-

mand Normand. Parallèlement à leurs démarches juridiques en Ontario, les actionnaires se sont également adressés aux instances québécoises. En 1988, la commission des valeurs mobilières de la province a refusé de les entendre en soutenant que le gouvernement québécois n'est pas assujéti à la Loi sur les valeurs mobilières.

À la CVMQ

L'affaire est allée jusqu'en Cour d'appel du Québec, qui a ordonné, au début de l'année dernière, à la Commission des valeurs mobilières de reprendre l'audition de la cause. La date de ces procédures n'a pas encore été fixée.

Aujourd'hui, le principal actionnaire de la société Asbestos est la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui détient 259 000 actions sur 1,25 million. La caisse n'a pas pris part aux procédures juridiques.

Un conflit qui remonte aux années 80

La Cour suprême va entendre l'appel des actionnaires d'Asbestos

« La querelle qui nous a amenés au point où nous en sommes est comme un mauvais roman »

Comme un coq en pâte

Tembec jouit d'un marché favorable

MARIE TISON PRESSE CANADIENNE

L'optimisme règne au sein de la direction de Tembec.

« Je n'ai jamais vu un marché comme cela depuis que je suis dans le domaine », a déclaré le président et chef de la direction de l'entreprise, Frank Dottori, au cours d'une rencontre de presse précédant l'assemblée générale des actionnaires. Nous prévoyons la meilleure année de notre histoire. »

Il a indiqué que les perspectives étaient particulièrement intéressantes dans le secteur de la pâte, un secteur qui représente 30 % du chiffre d'affaires de Tembec. « Il y a une augmentation de la demande, alors qu'il n'y a pas de hausse de capacité, aucune nouvelle usine ne devrait entrer en fonction au cours des deux ou trois prochaines années », a-t-il expliqué. Nous aurons donc un marché en équilibre. »

Le prix de la pâte tourne actuellement autour de 630 \$ la tonne métrique. Selon M. Dottori, il devrait atteindre 700 \$ d'ici la fin de l'année.

« Nous sommes sûrs de faire beaucoup d'argent dans la pâte », a-t-il affirmé.

Les prix du papier journal ont également augmenté récemment, mais pas suffisamment au goût de M. Dottori. La direction de Tembec estime qu'il faudra davantage de discipline au sein des producteurs nord-américains et une poursuite de la remontée des marchés étrangers, pour soutenir une nouvelle augmentation prévue pour le mois d'avril. Le papier représente 24 % du chiffre d'affaires de Tembec.

M. Dottori s'est montré un peu plus pessimiste en ce qui concerne le secteur des produits forestiers, qui constitue 34 % du chiffre d'affaires de Tembec. « Ce secteur est lié à l'économie américaine, et nous nous attendons à un ralentissement. Pour cette raison, nous sommes plus conservateurs dans nos prévisions de prix. »

M. Dottori est un ardent partisan du retour au libre marché dans le

commerce du bois d'œuvre avec les États-Unis. Il a indiqué hier que certains producteurs canadiens souhaiteraient le maintien des quotas d'exportation afin de prévenir une baisse des prix.

« Je pense qu'avec ou sans quota, les prix vont diminuer », a-t-il ajouté qu'en raison de ces quotas, plusieurs constructeurs d'habitation aux États-Unis commencent à substituer au bois d'œuvre d'autres types de matériaux, comme de l'acier, du plastique et du ciment.

En outre, l'Europe et le Chili ont augmenté leurs envois de bois d'œuvre aux États-Unis depuis l'établissement de quotas sur le bois d'œuvre canadien. « Nous avons déjà perdu 10 % du marché. C'est à l'avantage de toute l'industrie du bois d'œuvre d'avoir un marché libre. »

Tembec, une entreprise basée à Temiscaming, a enregistré un chiffre d'affaires de près de 1,9 milliard en

1999, comparativement à 1,6 milliard l'année précédente.

L'entreprise a enregistré un bénéfice net de 26,5 millions, soit une sérieuse diminution par rapport au bénéfice net de 61,1 millions atteint en 1998. Ce résultat s'explique notamment par une perte de près de 20 millions découlant du remboursement anticipé d'une dette. Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2000 a atteint 524,8 millions, soit une augmentation de 31 % par rapport au chiffre d'affaires de 401,9 millions enregistré à la même période de l'année précédente. Le bénéfice net a plus que triplé, passant de 8,4 millions à 27,4 millions.

Si 1999 a été caractérisé par un grand nombre d'acquisitions, il faudra s'attendre à un peu moins d'activité à ce niveau cette année, a indiqué M. Dottori. « Nous avons fait des acquisitions alors que tout le monde était pessimiste. Maintenant que les gens sont plus optimistes, il y a moins de bonnes occasions. »

Le bénéfice net de Domtar double

PRESSE CANADIENNE

Domtar a connu un exercice particulièrement solide en 1999. Le bénéfice net a plus que doublé par rapport à l'année précédente, passant de 74 millions à 163 millions. Sur une base diluée, le bénéfice net par action est passé de 0,42 \$ à 0,86 \$.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a augmenté de 31 %. Il était de 2,3 milliards en 1998 et a passé la barre des trois milliards en 1999.

« Je suis particulièrement satisfait de ces résultats, compte tenu des prix peu élevés dans le domaine du papier au début de l'année », a déclaré le président et chef de la direction de Domtar, Raymond Royer, au cours d'un appel-conférence réservé aux analystes financiers hier. Cet appel-conférence était diffusé sur Internet. Au quatrième trimestre, les prix étaient comparables à ce qu'ils étaient en 1996. »

Le secteur des papiers représente environ 65 % du chiffre d'affaires de Domtar. Le secteur des produits forestiers représente près de 20 % des revenus de Domtar alors que Norampac, une entreprise de produits d'emballage détenue conjointement avec Cascades, en représente environ 15 %.

« Sans aucun doute, notre solide performance est attribuable à deux succès: l'intégration réussie de E. B. Eddy et les résultats de notre programme d'amélioration de la qualité et de la productivité », a déclaré M. Royer. Ce programme devait entraîner des économies et des améliorations de 60 millions au cours de l'année. Elles se sont plutôt situées à 75 millions. Domtar a fait l'acquisition de E. B. Eddy, une entreprise de papiers de spécialité et de produits forestiers, en juillet 1998.

La direction de Domtar a également fait savoir qu'en 1999, les prix

moins élevés dans le secteur des papiers avaient été compensés par la hausse des prix moyens dans le secteur du bois et chez Norampac, de même que par un taux de change plus favorable.

M. Royer a souligné que le rendement de l'achat des actionnaires avait atteint 10 % en 1999 alors qu'il n'était que de 5 % en 1998. « Nous nous rapprochons de notre objectif de rendement de 15 % ». »

Il s'est également félicité de la participation des employés aux affaires de l'entreprise. « Il y a trois ans, seulement 10 % de nos employés étaient des actionnaires. Maintenant, c'est plus de 30 % qui ont décidé d'acheter de nos actions. »

Il a affirmé que les perspectives pour l'année à venir étaient très bonnes. Des augmentations de prix sont notamment prévues dans les domaines du papier, de la pâte et des

produits d'emballage. Le premier vice-président et responsable des finances de l'entreprise, Christian Dubé, a dit s'attendre à ce que les prix moyens diminuent dans le domaine des produits forestiers. Il a cependant soutenu que Domtar augmentera sa rentabilité dans ce secteur grâce à une plus grande efficacité et une augmentation des volumes.

M. Royer a indiqué que Domtar étudiait différents scénarios d'acquisitions dans le but notamment de s'acquiescer une plus grande part du marché. Il n'a cependant pas voulu donner de détails supplémentaires sur les cibles potentielles de l'entreprise. « Ce que je peux dire, c'est que la prochaine acquisition générera de la valeur et que le ratio d'endettement demeurera inférieur à 25 % ». »

Avec 8000 employés, Domtar est le plus grand producteur de papiers de spécialité et de papiers fins au Canada.

La vision du monde à Davos

Ciel d'azur à perte de vue

AGENCE FRANCE-PRESSE

Davos — Dès son premier jour, le Forum de Davos a été submergé hier par l'optimisme des chefs d'entreprise et des gourous de l'économie, qui prédisent une croissance forte et sans nuage pour les deux ou trois prochaines années.

Une enquête publiée à l'occasion de la réunion annuelle de l'élite économique mondiale par la société de consultants Price Waterhouse Coopers montre l'exubérance des patrons de la planète: 91 % d'entre eux se déclarent « extrêmement » ou « quelque peu » optimistes pour la croissance des trois prochaines années, contre 83 % l'an dernier. Aux États-Unis, où l'économie vient d'entrer dans sa plus longue période d'expansion de l'histoire moderne, les chefs d'entreprise sont les plus euphoriques: 42 % se déclarent « extrêmement optimistes ».

Et même dans une Amérique latine secouée il y a tout juste un an par la dévaluation du réal brésilien, la confiance est générale, toute proche des niveaux mondiaux avec 90 % d'optimistes.

« La crise asiatique semble terminée et même le bogue de l'an 2000 s'est avéré être un simple petit détail », s'est félicité Klaus Schwab, le fondateur de Davos dans son discours de

bienvenue aux participants. Abby Joseph Cohen, stratège de la banque d'affaires Goldman Sachs et l'une des voix les plus écoutées sur les marchés financiers, s'est employée à détailler quelques-unes des raisons de cette exubérance. Au cours des années 90, a-t-elle expliqué, l'économie américaine s'est profondément assainie, les entreprises se sont restructurées, les déficits budgétaires ont disparu et les actions, sous-évaluées selon elle de près de 50 % au début de la décennie, sont revenues à leur juste niveau de prix.

Aux investisseurs qui craignent un krach des marchés d'actions américains, elle a peint un avenir rassurant où la volatilité des cours à Wall Street sera bien moindre. Et de prévoir une hausse modérée des actions américaines de quelque 10 % cette année.

Mais quid de l'inflation et des déficits commerciaux aux États-Unis? ont demandé certains participants. Rien d'inquiétant là-dessus, a répondu l'imperturbable Mme Cohen. Les prix du pétrole, dont la hausse a alimenté l'inflation, sont proches de leur plafond et les salariés américains ne craignent pas une érosion telle de leurs revenus qu'ils réclament de fortes hausses de salaires. Quant aux déficits commerciaux, ils résultent en partie d'une « sous-évaluation dramatique » des exportations américaines dans les

statistiques officielles. L'un des rares bémoins de la journée est venu d'un autre gourou des marchés, Kenneth Courtis, qui vient de passer chez Goldman Sachs après avoir été chef économiste à la Deutsche Bank. Certes, il est globalement très confiant pour l'économie mondiale, en particulier pour l'Europe, dopée par l'euro et la concurrence généralisée qu'il lance. Mais il a exposé une vision très pessimiste du Japon, pays dont il est l'un des spécialistes reconnus. « Le Japon s'est enterré dans un trou », a-t-il dit, en soulignant que la deuxième économie mondiale a en partie raté le tournant des toutes dernières technologies de l'information. « Il y a encore des groupes absolument blindés, mais les sociétés de deuxième ou troisième rang vont avoir d'énormes difficultés », a-t-il dit, en soulignant à quel point une société vieillissante peindra à retrouver une croissance forte dans les prochaines décennies.

Rosemary Radcliffe, chef économiste de Price Waterhouse Coopers, a également tenu à prévenir qu'il ne fallait pas conclure de l'expansion américaine et du renouveau de la croissance européenne que les cycles économiques sont morts. Elle a averti les chefs d'entreprise d'imaginer dès maintenant des solutions de repli lorsque leurs marchés clés perdront de leur dynamisme.

EN BREF

Hausse de dividende du CN

(Le Devoir) — Le conseil d'administration du Canadien National a autorisé une hausse du dividende trimestriel, qui passe de 0,15 \$ à 0,175 \$ l'action ordinaire. Le prochain dividende sera versé le 27 mars aux actionnaires inscrits le 6 mars.

Surenchère sur Cambior?

(Le Devoir) — La Caisse de dépôt et placement du Québec mise sur une surenchère à l'offre non sollicitée de Aur. Elle a annoncé hier avoir acheté quelque 2,8 millions d'actions ordinaires additionnelles de Cambior, soit 3,9 % des actions de cette catégorie en circulation, au prix de 2,02 \$ l'action. Cette acquisition porte à 12,4 millions le nombre d'actions de cette catégorie détenues par la Caisse et ses filiales, soit 17,6 %.

Le Fonds investit dans ASCE

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité FTQ a annoncé un investissement de 750 000 \$ dans ASCE Automatismes et Systèmes de contrôle d'accès, une entreprise de Boucherville. Cet investissement prend la forme d'une participation dans les capital-actions d'ASCE. « Cette transaction permettra à ASCE de compléter sa gamme de produits, grâce à l'acquisition de l'entreprise ontarienne Canadian Parking Equipment, tout en profitant d'un accès direct aux marchés canadien et américain », a souligné le Fonds. Fondée en 1990, ASCE œuvre dans la production, l'assemblage et l'installation de systèmes de contrôle d'accès, de péage et de sécurité pour véhicules et piétons.

SSQ
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de SSQ, Société d'assurances générales inc. sera tenue le mardi 22 février 2000, à 19h00, au siège social de la Société, 2875, boulevard Laurier, bureau 500, à Sainte-Foy, aux fins de:

- recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'exercice 1999;
- examiner et ratifier le Règlement n° XV modifiant l'adresse du siège social;
- procéder à l'élection des administrateurs;
- nommer les vérificateurs externes de la Société pour l'exercice 2000;
- discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Sainte-Foy, le 28 janvier 2000
Le secrétaire,
César Simon

LE MARCHÉ BOURSIER

TORONTO

Ces titres, dollars hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres « a » et « b » différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, les actions ordinaires sans droit de vote ou à droit de vote subalterne et les actions privilégiées à des règlements spéciaux; « p » actions privilégiées; « c » actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; « u » titre capital; « v » dividende variable; « w » ou « wo » bon de souscription (warrant); « z » lot fraction.

LES COTES

TORONTO: TSE 300 +63.27 à 8645,84. NEW YORK: Dow Jones -4,97 à 11 028,03. DOLLAR: \$ canadien +0,15 à 69,67¢ US. à New York: 287,10 \$ US +0,60.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens.

Table of exchange rates for various countries including Australia, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Caraïbes, Chili, Chine, Corée, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Jamaïque, Pakistan, Mexique, République dominicaine, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Ukraine.

COUP D'ŒIL

OBILIGATIONS EN FOND AMÉRICAINS: Caisse d'Épargne 47,70; Fonds 70,00; Fonds 75,00; Fonds 75,00; Fonds 75,00.

La Bourse de Toronto

UNITÉS PARTAGÉES: AEC Finc 2482,50; AEC Finc 2482,50; AEC Finc 2482,50; AEC Finc 2482,50; AEC Finc 2482,50.

Canadian Venture

Indice Composite: 86903 2828,23 +24,86 0,9.

Le Marché Américain

30 Industrielles: 191944 11028,02 -4,97 -0,0.

Les plus actifs de Toronto

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Les plus actifs du Marché Américain

Compagnies: Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (%), Var. (\$).

Table of stock prices for companies starting with 'A'.

Table of stock prices for companies starting with 'B'.

Table of stock prices for companies starting with 'C'.

Table of stock prices for companies starting with 'D'.

Table of stock prices for companies starting with 'E'.

Table of stock prices for companies starting with 'F'.

Table of stock prices for companies starting with 'G'.

Table of stock prices for companies starting with 'H'.

Table of stock prices for companies starting with 'I'.

Table of stock prices for companies starting with 'J'.

Table of stock prices for companies starting with 'K'.

Table of stock prices for companies starting with 'L'.

Table of stock prices for companies starting with 'M'.

Table of stock prices for companies starting with 'N'.

Table of stock prices for companies starting with 'O'.

Table of stock prices for companies starting with 'P'.

Table of stock prices for companies starting with 'Q'.

Table of stock prices for companies starting with 'R'.

Table of stock prices for companies starting with 'S'.

Table of stock prices for companies starting with 'T'.

Table of stock prices for companies starting with 'U'.

Table of stock prices for companies starting with 'V'.

Table of stock prices for companies starting with 'W'.

Table of stock prices for companies starting with 'X'.

Table of stock prices for companies starting with 'Y'.

Table of stock prices for companies starting with 'Z'.

Table of stock prices for companies starting with 'AA'.

Table of stock prices for companies starting with 'AB'.

Table of stock prices for companies starting with 'AC'.

Table of stock prices for companies starting with 'AD'.

Table of stock prices for companies starting with 'AE'.

Table of stock prices for companies starting with 'AF'.

Table of stock prices for companies starting with 'AG'.

Table of stock prices for companies starting with 'AH'.

Table of stock prices for companies starting with 'AI'.

Table of stock prices for companies starting with 'AJ'.

Table of stock prices for companies starting with 'AK'.

Table of stock prices for companies starting with 'AL'.

Table of stock prices for companies starting with 'AM'.

Table of stock prices for companies starting with 'AN'.

Table of stock prices for companies starting with 'AO'.

Table of stock prices for companies starting with 'AP'.

Table of stock prices for companies starting with 'AQ'.

Table of stock prices for companies starting with 'AR'.

Table of stock prices for companies starting with 'AS'.

Table of stock prices for companies starting with 'AT'.

Table of stock prices for companies starting with 'AU'.

Table of stock prices for companies starting with 'AV'.

Table of stock prices for companies starting with 'AW'.

Table of stock prices for companies starting with 'AX'.

Table of stock prices for companies starting with 'AY'.

Table of stock prices for companies starting with 'AZ'.

Table of stock prices for companies starting with 'BA'.

Table of stock prices for companies starting with 'BB'.

Table of stock prices for companies starting with 'BC'.

Table of stock prices for companies starting with 'BD'.

Table of stock prices for companies starting with 'BE'.

Table of stock prices for companies starting with 'BF'.

Table of stock prices for companies starting with 'BG'.

Table of stock prices for companies starting with 'BH'.

Table of stock prices for companies starting with 'BI'.

Table of stock prices for companies starting with 'BJ'.

Table of stock prices for companies starting with 'BK'.

Table of stock prices for companies starting with 'BL'.

Table of stock prices for companies starting with 'BM'.

Table of stock prices for companies starting with 'BN'.

Table of stock prices for companies starting with 'BO'.

Table of stock prices for companies starting with 'BP'.

Table of stock prices for companies starting with 'BQ'.

Table of stock prices for companies starting with 'BR'.

Table of stock prices for companies starting with 'BS'.

Table of stock prices for companies starting with 'BT'.

Table of stock prices for companies starting with 'BU'.

Table of stock prices for companies starting with 'BV'.

Table of stock prices for companies starting with 'BW'.

Table of stock prices for companies starting with 'BX'.

Table of stock prices for companies starting with 'BY'.

Table of stock prices for companies starting with 'BZ'.

Table of stock prices for companies starting with 'CA'.

Table of stock prices for companies starting with 'CB'.

Table of stock prices for companies starting with 'CC'.

Table of stock prices for companies starting with 'CD'.

Table of stock prices for companies starting with 'CE'.

Table of stock prices for companies starting with 'CF'.

Table of stock prices for companies starting with 'CG'.

Table of stock prices for companies starting with 'CH'.

Table of stock prices for companies starting with 'CI'.

Table of stock prices for companies starting with 'CJ'.

Table of stock prices for companies starting with 'CK'.

Table of stock prices for companies starting with 'CL'.

É D I T O R I A L

Le superman de la santé!

Quelle incroyable arrogance que celle du ministre fédéral Allan Rock, qui nous annonce son intention d'imposer ses propres solutions en matière de santé! Mais qu'est-ce qu'il y connaît, aux réseaux provinciaux de soins de santé, ce complice de compressions milliardaires qui ne sont pas étrangères aux difficultés actuelles du système?

S

i l'on en croit les déclarations d'Allan Rock, les problèmes d'engorgement des urgences, de délais d'attente excessifs et l'insatisfaction croissante à l'endroit du système de santé canadien, tout cela découle d'une organisation déficiente à laquelle il entend remédier. C'est parce qu'il y aurait trop de patients hospitalisés qui ne peuvent retourner dans leur milieu faute de services adéquats que les hôpitaux ne parviennent pas à libérer des lits pour les gens qui attendent. En conséquence, Ottawa veut créer des programmes à frais partagés destinés à financer des services communautaires et de soins à domicile, en autant que les provinces contribuent la moitié des montants requis et, bien sûr, qu'elles répondent à des normes nationales.



Jean-Robert Sansfaçon

Visiblement, le grand frère fédéral a décidé de prendre sous son aile un système de santé malade de l'incompétence des pauvres bougres de provinciaux, et, par la même occasion, de leur faire la leçon devant le public canadien!

Comme si les provinces ne connaissaient pas l'importance des services communautaires et des soins à domicile! Or il y a longtemps que le mal est identifié, longtemps aussi que les provinces, dont le Québec, ont commencé à investir dans ces services indispensables à une pratique moderne de la médecine. Le hic, c'est qu'en réduisant de sept milliards par année ses transferts aux provinces au cours des dernières années, Ottawa a contribué plus que sa part aux difficultés qu'éprouvent les provinces à boucler leur budget tout en réformant le système pour répondre aux nouvelles exigences.

Tout le monde s'entend depuis longtemps pour dire qu'il faut accroître l'offre de services à domicile. Les libéraux eux-mêmes en avaient fait un thème de la dernière campagne électorale, sans y donner suite avant aujourd'hui. Qu'ils y reviennent maintenant, il n'y a rien de mal à cela. Ce qui agace, c'est qu'ils le fassent en présentant le tout comme étant la solution à l'engorgement des urgences et aux listes d'attente, la solution imaginée par le nouveau superman de la Santé, futur candidat à la succession de Jean Chrétien, le grand Allan Rock!

Qu'Ottawa veuille réinvestir en santé, tant mieux. Mais de grâce, qu'on nous épargne les leçons de morale dont le principal objectif, non avoué celui-là, est de donner l'impression aux Canadiens que le grand frère sait mieux que quiconque ce qui est bon pour eux.

Un dernier, une majorité de provinces canadiennes ont accepté de signer l'entente sur l'union sociale, qui autorise Ottawa à créer de nouveaux programmes dans les champs de compétence provinciale. C'est en se basant sur cet accord, auquel le Québec n'a pas adhéré, que le ministre Rock veut pénétrer le champ des soins à domicile. Et comme Ottawa dispose de milliards de dollars dont il ne sait pas quoi faire, on peut déjà prévoir qu'il achètera l'adhésion d'une majorité de petites provinces. A moins que ces dernières ne se tiennent debout pour une fois et réclament que cet argent leur soit versé pour réinvestissement dans des secteurs jugés prioritaires par chacune d'elles, y compris l'éducation supérieure, ce qui serait surprenant. Même le Québec, qui résiste tant bien que mal à ces intrusions fédérales dans ses champs de compétence, devra se soumettre à une forme ou l'autre de courbettes insultantes pour qu'on lui verse l'argent qui lui revient.

En agissant de la sorte, le gouvernement de Jean Chrétien veut montrer aux Canadiens qu'il est redevenu le gardien de l'intégrité du système. Au lieu de doubler des programmes existants dans le seul but d'imposer son autorité dans des domaines de compétence provinciale, Ottawa ferait mieux de répondre aux vrais besoins des citoyens tels qu'identifiés par celles qui offrent les services au quotidien, les provinces. Mieux encore, Ottawa devrait leur céder les points d'impôt qui correspondent aux sommes qu'Allan Rock est prêt à consacrer à sa manœuvre politicienne.

Décidément, ce gouvernement nous désespère d'en arriver un jour à un fédéralisme où la confrontation ne se porterait pas comme un trophée de chasse sur un hood de char!

jsansfacon@ledevoir.ca

Froid dans le dos

P our la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'extrême droite va conduire les affaires d'une nation européenne. En effet, à moins d'un brusque revirement de la situation, le Parti libéral (FPO) de Georg Haider formera le prochain gouvernement autrichien avec le parti conservateur de Wolfgang Schüssel.

La perspective du retour des fascistes au faite du pouvoir n'arrête pas de susciter de vives réactions, voire du dégoût, partout en Europe. Qu'un nostalgique des politiques imposées par Hitler en matière d'emploi soit aux portes du pouvoir après avoir élaboré une politique nataliste se conjuguant avec la pureté aryenne suffit à raviver des souvenirs sinistres.

La peur est d'autant plus réelle que la venue au pouvoir d'hommes et de femmes qui veulent cultiver le respect des Waffen SS a été appuyée par le tiers des Autrichiens qui ont été réceptifs aux discours xénophobe de Haider. L'Autriche ayant un taux de chômage très bas tout en affichant une bonne croissance économique depuis des années, Haider a fait de la xénophobie et de la grandeur passée de ce pays son fonds de commerce. Il a capitalisé sur ce qu'il y a de plus vil, de plus bas, de plus ignoble.

L'intronisation du FPO comme parti de gouvernement a ceci d'insidieux qu'elle va favoriser la progression des partis frères qui, ici et là en Europe, bénéficient d'une adhésion populaire plus prononcée qu'il y a une dizaine d'années. À cet égard, la géographie électorale du fascisme est très révélatrice.

Qu'on y songe: lors des élections tenues en octobre dernier, l'extrême droite suisse a remporté 23 % des votes, devenant ainsi la première formation du pays. Depuis qu'il est la deuxième puissance politique de la Norvège, le Parti du progrès a fait avancer ses thèses racistes au point que le paragraphe du Code pénal qui interdisait toute discrimination basée sur la couleur, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle a été aboli.

En Italie, les héritiers de Mussolini ont récolté pas moins de 15 % des voix lors des dernières élections. En Belgique, où 22 % de la population se déclarait, par voie de sondage, ouvertement raciste, le Bloc flamand de Frank Vanhecke a conquis 12 % de l'électorat. En Suède, en République tchèque, au Danemark, pratiquement partout en Europe, les partis faisant leur miel du racisme sont en nette progression. Maigre consolation, en France, le Front national fait désormais 7 %, soit la moitié moins qu'au début des années 90.

Le succès de Haider en Autriche, patrie d'Hitler, confirme à l'envi que la peste brune est loin d'avoir été éradiquée.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Des gens qui pensent au pays de La Petite Vie

J'ai lu avec une délectation rare la chronique de Jean Larose intitulée «Refermons l'école», parue dans *Le Devoir* du 22 janvier dernier. Rare, parce qu'il est rare qu'un intellectuel de poids ait le courage d'opposer une ou deux idées frémisantes aux redondances soporifiques vaporisées dans l'air du temps par les milieux télévisuels et médiocroministériels de la mouvance du ministère.

J'invite tous ceux que la vie intéresse à relire cette chronique qui nous parle de l'avenir des jeunes Québécois avec des mots vibrants de vie, des mots qui ne craignent pas leur âge, des mots français, des mots qui vont loin derrière nous, pour aller encore plus loin en avant, des mots que je comprends. Des mots que je comprends bien mieux que ceux du ministère.

Les congratulations ne sont pas l'affaire des intellectuels, je sais. Malgré cela, rareté faisant loi, bravo M. Larose! Cela me fait du bien de savoir qu'il existe des gens qui pensent, même au pays de *La Petite Vie* et du «plus meilleure».

Jules Lafortune
Saint-Charles-Borromée, 22 janvier 2000

Un ministre heavy metal

Jusqu'ou peut aller la bêtise humaine, surtout lorsqu'un ministre fédéral décide d'en finir avec le tabagisme! Allan Rock a lancé récemment une campagne de publicité tout à fait dégueulasse, imbécile, cinglée et dingue sur les méfaits du tabac à l'aide d'images d'horreur qui font appel à la peur et si peu à l'intelligence. J'espère que le club des publicitaires professionnels saura lui distribuer le prix «Citrone pourri», lors de sa soirée de gala des Oscars de la publicité, pour ses messages d'un goût avarié. Quand va-t-il cesser de nous écoeurer en dépensant une fortune avec l'argent de nos impôts pour une campagne qui manque totalement de discernement? Il doit démissionner, monsieur le ministre, car il démontre si peu de jugement dans les affaires

publiques. Si son nom est *Rock*, sa publicité, elle, est *heavy metal*.

Comme il se dit intéressé par la santé des Canadiens, quand va-t-il faire une étude sérieuse sur les méfaits des gaz toxiques émis par les automobiles, sur le nombre de cas de cancer de la bouche, des poumons, de la peau, de la gorge, des gencives, du foie, du pancréas, de la prostate, de la glande pituitaire, etc., des piétons obligés de respirer l'air vicié de ces machines infernales? Et avant d'abandonner son véhicule automobile, qui nuit tant à la santé des Canadiens, il pourrait faire un dernier tour de ville en arborant, sur ses pare-chocs, des photos dégueulasses de tous les organes vitaux qu'il a pollués durant toutes ces années où il a émis des gaz toxiques.

Tant qu'à y être, avant de partir, il pourrait aussi obliger tous les vendeurs d'alcool à mettre sur les bouteilles de bière et les bouteilles d'alcool des photos dramatiques de bras arrachés, de têtes défigurées, de côtes enfoncées, de foetus écrasés, etc., lors d'accidents de la route.

Quand on confie trop d'argent à un politicien abruti, il se permet les pires folies. Il devrait utiliser nos surplus budgétaires, provenant des impôts excessifs, pour des campagnes de sensibilisation faites par des éducateurs professionnels auprès de leurs étudiants et non par des débauchés marchands de peur. L'ère du bonhomme Sept heures est périmée. Nous sommes en l'an 2000!

Gilles M. Pépin
Montréal, 20 janvier 2000

En mémoire de la mère d'Elián Gonzales

J'ai beaucoup aimé l'article, bien pesé et sensible, de Victor Mozo, sur le jeune Cubain Elián Gonzales Brotos, dans *Le Devoir* du 20 janvier dernier. Lorsqu'un peuple cherche à quitter par tous les moyens son pays et préfère affronter les naufrages et les requêtes plutôt que d'y demeurer, il y a des questions à se poser sur ce pays... Je trouve répugnant l'effort que tant de gens font pour trouver les circons-

tances atténuantes à Fidel Castro et à justifier sa ténacité pour faire revenir ce garçon à Cuba. Mélange à la fois d'insensibilité face à la souffrance concrète d'une jeune mère, qui a pris le risque ultime pour échapper à Castro et donner un avenir, qu'elle espérait meilleur, à son enfant, et de naïveté face à la propagande déployée par Castro et aux manifestations télévisées de La Havane.

On a écouté le souhait du père de voir son fils rapatrié en oubliant le poids que son gouvernement fait certainement peser sur lui (un poids que sa capacité à faire sortir des centaines de milliers de manifestants dans la rue permet de mesurer). Mais écoutez-on celui de la mère — qui l'a exprimé, en silence, mais concrètement, en quittant son pays sur un bateau de fortune? Même tout, ne devrait-on pas donner suite à son espoir? En sa mémoire?

Pierre Roth
Montréal, 21 janvier 2000

Bonne chance, M. Charest

On dirait que M. Charest ne sait plus quoi faire pour se démarquer du PQ et de ses prédécesseurs à la tête du PLQ. Fini le fédéralisme revendicateur, affirme-t-il. Place au fédéralisme de dialogue, de co-gestion, de codécision. Dans la même foulée, cependant, M. Charest se dit d'accord avec la revendication des autres provinces pour que soient rétablis les transferts sociaux par le gouvernement fédéral. Bien plus, il revendique à son tour un autre système que le système actuel où le fédéral agit unilatéralement et sans être imputable à la population. M. Charest veut bâtir des alliances avec les autres provinces? Cela fonctionnera uniquement si les autres provinces y trouvent leur compte. A-t-il oublié ce qui est arrivé à René Lévesque, qui avait établi un front commun avec les autres provinces face au fédéral? Et la spécificité du Québec, dans tout cela? Où serait le Québec aujourd'hui si ses prédécesseurs n'avaient pas revendiqué le respect de leurs compétences? M. Charest peut rêver. Le réveil risque d'être brutal. Bonne chance, M. Charest.

Donald Smith
Québec, 20 janvier 2000

LIBRE OPINION

Pour la qualité de l'enseignement

JACQUES HÉBERT
Professeur d'éducation physique
Collège Notre-Dame de Montréal

E t si j'écrivais au ministre? Pourquoi pas? Parce qu'il est à l'écoute de la population, le ministre. Mais qu'est-ce qu'un professeur d'éducation physique du secteur privé, à l'emploi d'un collègue qui met en avant depuis plus de 40 ans un programme d'éducation hors du commun, peut-il bien espérer recevoir du ministre? Après tout, le ministre n'est pas le père Noël. Alors... Pas de demandes, et au diable la liste d'épicerie.

Reconnaissons ensemble et de façon sincère qu'il existe un système d'éducation fort efficace mis en avant par plusieurs maisons d'enseignement et dont les résultats sont fort concluants: résultats scolaires au-dessus de la moyenne, comportements exemplaires, et j'en passe... Des élèves de niveau secondaire vivent des journées d'école complètes étalées sur huit heures, soit de 8h30 à 16h30: un temps pour la littérature, les sciences, les arts, une période quotidienne d'éducation physique, les périodes de détente, les diners bien encadrés, sans oublier la possibilité pour les élèves assoiffés de connaissances de poursuivre l'activité de leur choix en dehors des heures régulières d'école. Le système à deux vitesses ne semble pas être populaire par les temps qui courent, en conviendrez-vous? D'une part, on tente d'empêcher un tel système de s'implanter dans le secteur de la santé alors que, d'autre part, en éducation, il est déjà bien installé. Est-ce la raison

pour laquelle on songerait à le supprimer?

Je ne vous apprends rien, direz-vous. Cependant, nous savons que les écoles et collèges privés ont vu leurs subventions fondre comme neige au soleil depuis plusieurs années. Certains pensionnats se sont vidés. Les communautés religieuses qui œuvrent en éducation depuis les tout débuts de la colonisation n'ont jamais abandonné, avec l'aide des laïcs, leur travail acharné. Soutenues par les parents, ces institutions ont continué d'innover. Encore des écoles de riches, rétorquerez-vous. Eh bien! Oublions nos riches un instant et voyons la grande majorité de la clientèle étudiante qui est plus riche de talents que d'argent. Ces jeunes n'attendent que la chance de mettre en valeur leur savoir et leurs qualités.

Guidons-les. Entraînons-les. Occupons-les à autre chose que des balades en autobus jaune, des jeux vidéo et du lèche-vitrines dans les centres commerciaux. Offrons-leur des journées complètes d'école. Si nous faisons l'effort, les jeunes feront de même. Nos élèves ne doivent pas faire usage de tabac puisque cela coûte cher à l'État en frais médicaux. C'est tolérance zéro d'alcool lorsqu'ils sont au volant car les conséquences coûtent cher à l'État. Et, surtout, pas d'atrouppements dans les parcs et les bouches de métro car le vandalisme aussi coûte cher.

Mais qu'offrons-nous à nos jeunes en retour pour combler les heures passées hors des locaux de classe? *La liberté!* N'oublions pas qu'être libre en plein milieu du désert, c'est long longtemps! Nous sommes capables d'agir, et les élèves aussi. Contrai-

rement à ce qui se produit dans le cas des infirmières, il n'y a pas de pénurie d'enseignants et d'enseignantes. Ainsi, pas de faux-fuyant. Ah! mais j'y pense: le système d'éducation coûte déjà très cher et j'ai promis de ne pas vous faire de demandes. Promis, c'est promis. Mais alors, utilisons les sommes fabuleuses qui ont été empochées par l'État lors des compressions répétées de subventions dans le secteur privé (nos riches de tantôt) et injectons ces sommes dans les écoles qui en ont le plus besoin; elles sont nombreuses. Redonnons au secteur privé la part qui lui revient.

En fait, où est passé ce «moton» d'argent? Il ne s'est pas retrouvé dans les poches des enseignants, ni dans la construction de nouveaux hôpitaux, ni dans la construction de nouvelles routes. Mais alors, il est quelque part! Servons-nous-en, là où il était destiné à l'origine. Les jeunes sont le reflet exact de ce que nous sommes et n'oublions surtout pas qu'ils font partie de la société. Si nous sommes malhonnêtes, ils le sont aussi. Si nous sommes menteurs, ils le sont très habilement, et croyez-en un professeur de 30 ans d'expérience. Les jeunes peuvent démontrer autant d'effort et de persévérance que l'homme d'affaires dont l'entreprise progresse. Les possibilités sont sans limites précises. Comme monsieur le ministre, je demeure très confiant et j'ose croire que cette courte réflexion suscitera chez lui une prise de conscience en vue d'apporter les correctifs qui s'imposent pour maintenir la qualité de notre enseignement. Et surtout, gardons notre pep!

IDÉES

Deux jeunes infirmières témoignent de leur expérience

Un désenchantement brutal, rapide et unanime

MURIEL MAC-SEING
SYLVIE DELBRASSINNE
Infirmières

C'est avec plaisir que nous nous rappelons nos débuts comme infirmières bacheliers (1995 et 1996). Nous étions heureuses de pouvoir enfin appliquer les nombreuses connaissances acquises, nous désirions également prendre notre place en tant que professionnelles à part entière et promouvoir les valeurs associées à la profession infirmière telles que la relation d'aide, le don de soi, l'empathie et de nombreuses autres. Nous étions conscientes qu'un investissement après de nos patients demandait une vision bio-psycho-sociale, mais nous étions loin de nous douter du peu de temps qu'il restait pour la relation humaine à travers les soins. La cause est bien évidemment due en grande partie aux incessantes compressions budgétaires et les 3000 mises à la retraite non planifiées en 1997, alors que l'on avait prévu entre 1000 et 2000 départs. De plus, la même année, le gouvernement retranchait de 20 % l'accès à la formation dans les cégeps sans pour autant en augmenter les entrées universitaires.

Sombres perspectives

Le désenchantement pour la profession infirmière fut brutal, rapide et unanime auprès des jeunes infirmières. Depuis 1996, et même bien avant, les conditions de la pratique ne font que se détériorer et les exigences augmentent de façon exponentielle. Notre engagement presque palpable, il y a quatre ans, a été remplacé par une grande insatisfaction générale avec des perspectives plutôt sombres.

Plusieurs facteurs sont en cause, entre autres le rythme de travail exigé trop souvent, une infirmière absente n'est tout simplement pas remplacée, question de sauver un peu d'argent ou simplement par manque d'effectifs. On augmente alors le ratio patients-infirmière ou on exige des infirmières les heures supplémentaires obligatoires faute de remplacement. Mais il serait bon ici de préciser, malgré ce que les médias diffusent, que seules les infirmières techniciennes peuvent recevoir une rémunération à temps et demi.

L'augmentation du ratio patients-infirmière favorise les risques d'erreur, augmente les facteurs de stress, diminue la qualité des soins et la satisfaction des patients et des infirmières. Ces facteurs provoquent un sentiment de non-appartenance et s'expriment par un roulement de personnel important, particulièrement chez les jeunes infirmières. Ce non-attachement des jeunes infirmières à leur milieu de travail coûte également très cher en formation et expérience pour le réseau de la santé. En voici un exemple: au CLSC Côte-des-Neiges, en 1999, 44 % des départs pour l'ensemble du CLSC proviennent du secteur infirmier alors qu'ils constituent 32 % du personnel embauché. On ne peut éviter de faire la relation entre ce taux de roulement élevé et l'insatisfaction.

Peu de compréhension

Le gouvernement, pour combler le tout, a manifesté très peu de compréhension cet été lors des négociations collectives, malgré l'évidence même de la crise. Des pénalités disproportionnées ont été imposées, malgré la mise en place des services essentiels, qui sont pourtant trop souvent bafoyés et tenus sous silence par l'employeur en temps normal.



Une infirmière participant, l'été dernier, aux manifestations qui ont accompagné le débrayage dans les hôpitaux.

Ces derniers jours, les nouvelles débordent au sujet de l'engorgement de nos urgences métropolitaines. Ciel! Entendons-nous: l'urgence n'est que la partie exposée de la plaie. Mais qu'en est-il de l'état interne des hôpitaux, CLSC, CHSLD et cliniques du réseau où la purulence et l'acuité de la situation est manifestement cachée et chronique? Faire des injections circonstanciées de millions de dollars aux urgences revient à dire qu'on change, de temps en temps, les pansements d'une plaie qui devient trop puante, sans aucune prévention, sans aucun plan de services et, surtout, sans aucune vision de la globalité du système. Selon les statistiques, en 2015, 30 % de la population aura atteint 65 ans et plus. *Ipsa facto*, entre les années 2001 et 2015, 38 000 infirmières de la génération des baby-boomers tireront leur révérence alors que seulement 27 000 autres intégreront le marché du travail.

Il ne faut pas être mathématicien ou expert comptable pour constater le déficit grandiose d'infirmières! Non seulement les infirmières vont courir pour donner leurs soins, mais ce serait un sprint essoufflé et incessant qu'elles engageraient.

Un autre point qui brûle toujours l'esprit des infirmières est la question de la reconnaissance professionnelle qui, selon nous, passe par les facteurs suivants: la reconnaissance péculaire, l'autonomie professionnelle et la reconnaissance du travail accompli. Il existe un échec financier lorsqu'on compare le salaire de diplômés universitaires entre les infirmières bacheliers et ceux des autres disciplines. À échelon maximal, une infirmière bachelière gagne moins qu'une récréologue ou une bibliothécaire. A-t-on les mêmes responsabilités?

L'autonomie et la reconnaissance professionnelle, aussi, laissent à désirer. L'infirmière, en général, est absente ou peu présente dans la prise de décisions quant aux plans de services et des congés des patients. Il est temps d'augmenter le pouvoir décisionnel des infirmières afin que nous puissions être des collaboratrices à part entière dans le processus des soins de santé.

Derrière les offres d'emploi

Certes, il apparaît normal et même très sain que des diplômés en devenir soient excités de voir qu'il existe autant d'ouvertures d'embauche, mais quel type de conditions de travail dissimulent ces offres d'emploi alléchantes? Contrairement à certains articles, une fuite des infirmières vers l'étranger dépasse les 6 % si on se base seulement sur nos propres expériences de collègues diplômés de la même promotion. On ne peut se permettre une perte supplémentaire d'un petit 6 % sur un déficit de 11 000 infirmières en 2015. Les États-Unis, l'Europe, le Moyen-Orient recrutent activement et reconnaissent le professionnalisme des infirmières québécoises, le Québec se questionne encore... N'est-il pas triste et paradoxal?

Pour terminer, les perspectives d'emploi motivantes peuvent exister seulement si cette infection chronique du réseau est prise en charge et que les dirigeants politiques cessent de colmater les trous mais agissent de façon démocratique en traitant cette infection chronique induisable avec un traitement-choc durable pour éviter la nécrose et l'amputation du système universel de santé, et l'écoeurement de tous ses professionnels de la santé.

Anne Hébert

De l'ombre à la lumière

JEAN ROYER
Président
de l'Académie des lettres du Québec

Si Anne Hébert a porté bien haut «le mystère de la parole», la poète et romancière, disparue le samedi 22 janvier, nous laisse une œuvre unique, qui enrichit la culture québécoise et la littérature mondiale du dernier siècle. Saisie «par l'étrangeté du monde», Anne Hébert s'abandonne à «l'enchantement» après être remontée des ténèbres du «tombeau des rois». De l'ombre de ce livre de poésie jusqu'à cet «habit de lumière» de son dernier roman publié, son œuvre participe de l'inconsolable tendresse qui nous unit dans le destin de la disparition. Son poème est une récitation du monde.

Chacun de ses romans réinvente une esthétique de la colère et revisite l'absolue passion de vivre et d'aimer.

Pour Anne Hébert, le poème nous refait une présence au monde. Il ne cherche pas à nous abstraire du monde mais à nous y enfoncer jusqu'à la ligne de rupture, qui est aussi celle de la naissance, jusqu'à cet horizon où le jour n'est plus séparé de la nuit. Un de ses derniers recueils de poésie s'intitulait d'ailleurs *Le jour n'a d'égal que la nuit*. On dirait que toute son œuvre s'accomplit à la frontière exacte entre l'ombre et la lumière.

Pour les humains qui restent muets

On peut affirmer aussi qu'Anne Hébert a investi son œuvre de la fonction sociale du poète, qui parle pour tous les humains qui restent muets. Dans *Mystère de la parole*, elle écrit: «Que celui qui a reçu fonction de la parole vous prenne en charge comme un cœur ténébreux de surcroît et n'ait de cesse que soient justifiés les vivants et les morts en un seul chant parmi l'aube et les herbes.»

Elle fait son œuvre d'écrivain contre le mensonge. Elle a le courage de ne pas tricher. Elle refuse la mondanité et les jeux de pouvoir. Elle pose la question du poète et de l'écrivain: «Est-ce que je te dérange?», selon le titre de son avant-dernier roman. Notons le courage de la question, sa franchise et son élégance. On peut souhaiter qu'elle «dérange» pendant les siècles qui suivront. Puisque c'est la fonction de l'écrivain que d'agacer les tenants des pouvoirs. Anne Hébert a rempli cette fonction jusqu'à son dernier livre, jus-



ARCHIVES LE DEVOIR

Pour Anne Hébert, le poème nous refait une présence au monde. Il ne cherche pas à nous abstraire du monde mais à nous y enfoncer jusqu'à la ligne de rupture, qui est aussi celle de la naissance, jusqu'à cet horizon où le jour n'est plus séparé de la nuit.

qu'à l'un de ses derniers poèmes aussi, qui évoquait la liberté de la page blanche «au bout de mes doigts / sur la transparence du jour».

Anne Hébert avait une grande exigence envers son travail d'écrivain. Elle a vécu pour la littérature, le plus longtemps loin d'un Québec qui avait refusé en 1937 la modernité de son cousin, le poète Saint-Denis Garneau. Deux questions lui ont sans cesse été posées à l'occasion de ses nombreux retours au Québec, où l'élué la ramenait à Montréal et au pays de son enfance, Sainte-Catherine-de-Fossambault: celles de l'éloignement et de l'avenir politique du Québec.

Le pays de son imaginaire

Elle était amoureuse de Paris et avait choisi d'y vivre, mais, répondait-elle, sans cesser d'aimer le Québec, celui qui nourrit tout son œuvre. Au cours d'un entretien littéraire, dans les années 1980, elle me précisait: «Le Québec est devenu mon arrière-pays, celui que j'ai aujourd'hui dans mon imaginaire, et j'ai besoin de le garder à distance pour en parler.» En 1996, elle est revenue vivre à Montréal et la question ne se posait plus. Elle ajoutera d'ailleurs qu'elle pouvait écrire «n'importe où dans le monde».

Quant à la question de l'avenir du Québec, elle n'a jamais pris position

publiquement et réservait son opinion de citoyenne. Elle refusait d'être récupérée politiquement et ne jugeait pertinente publiquement que la question littéraire. Anne Hébert était d'abord poète et romancière, et c'était sa façon de s'engager dans sa société.

Son parcours littéraire prend sa source dans l'enfance. Sa mère lui a donné le goût du théâtre, et son père, celui de la littérature. Maurice Hébert était critique littéraire et a contribué à la formation de sa fille. Le cousin peintre et poète, Saint-Denis Garneau, lui a montré les chemins pour «habiter le paysage», m'a-t-elle confié un jour. Découvrant la poésie, écrivant des contes et des pièces de théâtre puis des poèmes sans rime, Anne Hébert a toujours été interpellée par l'écriture et elle en a fait sa vie.

Avec sa sœur Marie et ses frères, elle donnait comme éternelles à ses parents des pièces de théâtre qu'elle écrivait et jouait avec ses frères, puis avec ses amis et cousins, dont Saint-Denis Garneau et Jean Lemoine, à Sainte-Catherine-de-Fossambault.

Aussi faut-il comprendre son désarroi de jeune fille quand le Québec n'a pas reçu l'esthétique de *Regards et jeux dans l'espace*, le recueil publié par son cousin en 1937. Anne Hébert quittera le Québec plus tard pour ne pas échapper à son destin de poète et d'écrivaine.

Actualisation du projet souverainiste

Voulons-nous aller vers un État multinational?

CLAUDE G. CHARRON
PIERRE DE BELLEFVILLE
GORDON LEFEBVRE
DENIS MONIÈRE

Membres du Cercle Godin-Miron

Autant au Parti québécois qu'au Bloc québécois, on tente depuis quelques mois d'actualiser le projet souverainiste, comme si la souveraineté pouvait changer de sens d'une décennie à l'autre. Lors du congrès national du Bloc québécois (les 28, 29 et 30 janvier 2000), les délégués seront invités à voter une résolution principale préparée par le comité directeur du congrès. Traitant de nos futurs rapports avec les autochtones, on y décrit un Québec indépendant comme devenant un «véritable État multinational». Nous pensons qu'il faut examiner toutes les implications de cette idée avant d'en faire un nouveau poncif du discours souverainiste.

Il faut d'abord éviter la confusion dans les termes. Le mot *multinational* contient le concept de nation mais celui-ci peut revêtir deux significations très différentes. Il y a la conception ethnique de la nation, qui définit une communauté par ses caractéristiques culturelles, et il y a la conception civique, qui définit la nation comme étant une communauté politique à laquelle appartiennent tous les citoyens, indépendamment de leurs caractéristiques culturelles. Cette prémisses

étant posée, lorsqu'on parle de plusieurs nations cohabitantes dans un État multinational québécois, à qui pense-t-on et à quel type de nation se réfère-t-on? Il est clair que, pour les premières nations, il s'agit de la conception ethnique, qui est celle qui prévaut d'ailleurs au Canada. On doit aussi comprendre que cet État inclura la nation québécoise. Or, à la différence des nations autochtones, la nation québécoise a la capacité de se déterminer comme nation de deuxième type, comme nation civique, puisque les Québécois ont déjà un gouvernement qui détient une part importante de souveraineté et que cette souveraineté s'étend sur tout le territoire du Québec où vivent les nations autochtones et d'autres communautés culturelles. Ne pas faire cette distinction, c'est penser la nation québécoise comme une nation ethnique et refuser une conception englobante de la nation.

Capacité étatique

Les préfixes *bi* et *multi* accolés au mot *nation* ont, depuis quelque cent ans, toujours désigné une union politique entre deux ou plusieurs peuples ayant relativement la même capacité étatique. Le Québec possède cette capacité étatique depuis presque deux siècles et toutes les générations de Québécois ont combattu pour l'affirmer ou la restaurer lorsqu'elle leur était niée. Grâce à des efforts inouïs, le peuple québécois a résisté aux tentatives d'assimilation et de minorisation. Il a réussi à conserver cette capacité étatique et l'a même développée de-

puis la Révolution tranquille. Le référendum de 1995 a établi qu'au moins la moitié des Québécois et plus de 60 % des francophones voulaient parfaire cette capacité jusqu'à la souveraineté, convaincus que l'architecture politique du Canada actuel risque de dissoudre leur identité collective, surtout dans le nouveau contexte de la mondialisation. Si le gouvernement Bouchard décide de faire un référendum sur la souveraineté, et s'il le gagne, il aura en main suffisamment d'atouts pour obtenir la reconnaissance internationale du Québec. Encore faut-il qu'il ne se piége pas en interprétant le droit à l'autodétermination des autochtones comme étant de même nature que celui du Québec, la différence étant que le droit des autochtones est limité par le principe d'effectivité.

Venons en maintenant aux «véritables États multinationaux». Exception faite de la Suisse, les États sont plutôt réticents à se donner l'épithète de *bi*-ou de *multinational*. Nous en savons quelque chose au Canada, l'État canadien acceptant volontiers de se définir comme *multiculturel* mais jamais comme un État multinational. Qui plus est, l'histoire nous montre que les États qui se lancent dans l'aventure on le souffle court. Autant chez les «bi», Autriche-Hongrie, Tchécoslovaquie, que chez les «multi», URSS, Yougoslavie et fort probablement l'Indonésie, l'existence de ces États multinationaux n'a jamais dépassé la durée d'une vie d'homme. Il faut aussi remarquer que les États multinationaux sont par définition des fédérations; or cette pers-

L'une des œuvres fortes

On lit sa vision de la société québécoise des années 40 et 50 dans sa descente au *Tombeau des rois*, son deuxième livre de poésie, publié en 1953, qui reste une œuvre forte de la poésie de langue française. Ce livre accomplit une véritable rébellion poétique dans l'histoire littéraire du Québec. Voilà une mise en marche contre les forces des ténèbres, où il faut descendre jusqu'au «tombeau des rois» pour assassiner les morts avant de prétendre à la lumière. Dans ce livre qui va plus loin que tout autre en regard de la psyché québécoise, il faut s'arracher aux «songes» pour atteindre les «reflets d'aube».

Ainsi, le poète pourra accéder ensuite au «mystère de la parole» dans un nouveau recueil au lyrisme lumineux. «Poésie, solitude rompue», écrit Anne Hébert. La parole sera enfin conquise dans des lieux partagés par tous. Le cœur du poète bat au rythme du cœur du monde. La solitude se vit comme une «faim déliée» qui appelle un commencement. Le poète tient parole et se cherche un avenir. Le travail de la poésie, la «dure passion» du poète est sa façon de lutter contre le silence qui pèse sur le monde et qui l'habite.

La poésie d'Anne Hébert porte ici une ampleur cosmique, une sensibilité à l'histoire et à l'enracinement, sachant saisir de la nuit jusqu'au jour le retentissement du monde en elle.

Dans *Le Mystère de la parole*, on entend des poèmes portés par la musique des algues de naissance et par des «mains claires» de la passion amoureuse. On entend aussi une invocation à la première femme, Eve, «ventre premier, fin visage d'aube».

Nous voici entraînés dans l'univers des romans d'Anne Hébert, qui savent si bien explorer, entre autres thèmes, les mémoires souterraines, trop longtemps enfouies, des femmes. «La littérature change. On y entend une voix de femme. Une voix nouvelle», me confiait-elle en 1982. Ainsi peut-on affirmer que la poésie d'Anne Hébert est également une poésie de la présence de la femme.

La poésie d'Anne Hébert — dans ses poèmes comme dans ses romans — est celle d'une présence au monde. Où les grands chevaux accourent comme des mythes. Où les jardins s'éclaircissent pour une cinquième saison — celle de l'écriture. Où la vie se renouvelle sans cesse, déchirée entre la mémoire de son origine et le rêve de sa durée. En même temps qu'elle est ancrée dans le corps de la parole, cette poésie cherche l'âme du monde. Entre le cri et le chant, entre la révolte et l'amour, une tension continue habite cette œuvre, qui participe de l'insondable mystère d'être au monde.

pective n'a jamais fait l'objet d'un débat sérieux au sein du mouvement souverainiste. Accepterons-nous, pour être multinational, d'adopter une Constitution de nature fédérale?

Les bons sentiments

Les bons sentiments ne font pas nécessairement de bonnes politiques. La spirale de sympathie manifestée à l'endroit des premières nations ne conduit pas forcément à une augmentation du bonheur national brut pour les Canadiens, les Québécois et les autochtones. Cette surenchère pourrait plutôt nous entraîner dans une impasse politique qui nuirait à tous. Ceux qui veulent réorienter le mouvement souverainiste vers la constitution d'un État multinational québécois perdent de vue qu'en nivelant le sens du mot *nation* à sa dimension ethnique et en l'utilisant pour désigner autant les Québécois que les Montagnais de Pointe-Bleue, ils affaiblissent la légitimité de la souveraineté sur la scène internationale et renforcent les prétentions des nations autochtones à faire obstacle à la souveraineté du Québec.

Le peuple québécois a tout à perdre si ses têtes pensantes jouent de la même confusion politique que les pères de la Confédération, qui ont concocté un régime politique qui s'approchait de l'État unitaire mais qui l'ont baptisé «confédération» pour mieux cacher sa logique interne. L'agrégation des nations ethniques ne peut faire une nation dynamique. Elle ne peut qu'entretenir des velléités de démembrement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (vie urbaine), Marie-André Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages editoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle: Michel Bélat (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque (Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Julie Tremblay, Marie-Claude Pettit (commiss); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Rueland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie; LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Valée, Christian Vien, (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Michelle Turgeon; Martine Brien (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédrard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Valée, Christian Vien, (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Michelle Turgeon; Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Celine Turry, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lefleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

OMC

SUITE DE LA PAGE 1

tenir l'OMC en dehors des débats sur la biosécurité. Il serait paradoxal, pour ne pas dire contradictoire, que certains pays réussissent à remettre l'OMC en selle dans ce dossier à partir d'une convention destinée à la protection de l'environnement.

Mme Voinet s'est néanmoins dite optimiste quant à l'issue des pourparlers après avoir entendu le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, promettre que le Canada ferait le nécessaire pour assurer le succès de la conférence de Montréal, une façon subtile de rappeler que la communauté internationale accepterait mal que le Canada et les États-Unis torpillent par leur intransigence une deuxième conférence internationale sur cette question.

En entrevue, Mme Voinet n'a pas voulu dire si, en cas d'échec, ses collègues avaient envisagé d'ignorer le Club de Miami et de conclure le Protocole de Carthagène sur la base des principes qui font consensus dans les autres délégations. Cette solution, préconisée par plusieurs grands groupes écologistes, obligerait les États-Unis et le Canada à vivre avec un système de gestion des OGM qui leur échapperait.

«On évitera de penser à cette hypothèse jusqu'à la fin, surtout après les assurances que nous ont données MM. Anderson et Sandalow», le principal négociateur américain, devait commenter, énigmatique, la ministre Voinet.

Pour l'Union européenne, a précisé sa commissaire à l'environnement, le principe de précaution consiste à pouvoir refuser l'introduction d'un OGM si l'information scientifique n'est pas complète ou demeure controversée.

Pour le ministre canadien de l'Environnement, cette approche «signifie essentiellement que l'absence de certitude scientifique n'est pas une excuse pour justifier l'inaction gouvernementale». Le ministre ne va pas, en somme, jusqu'à dire que l'incertitude scientifique constitue un motif suffisant de refus. Pour lui, «si les données sont incomplètes, des mesures de précaution pourraient être adoptées pour être ensuite mises à jour au fur et à mesure que les recherches nous apportent de nouveaux résultats».

Quant au rôle de l'OMC, le ministre Anderson devait préciser que «notre objectif n'est pas de subordonner le Protocole sur la biosécurité à l'OMC. Ce qu'on cherche, c'est de clarifier la relation entre les deux, d'établir une équivalence, une compatibilité et une cohérence».

L'Europe, de son côté, ne s'oppose pas à ce que les règles du commerce s'appliquent «aux aspects commerciaux relatifs aux OGM», devait préciser au Devoir Christopher Bail, le négociateur en chef de l'UE. Mais cela ne doit pas entraver le droit des pays «à protéger sans compromission l'environnement et la santé des populations», devait préciser de son côté Jose Socrates, le ministre portugais de l'Environnement et porte-parole de la délégation ministérielle européenne.

Lors de la plénière d'après-midi, au cours de laquelle les débats ont été restreints aux deux grandes questions en litige — précaution et OMC —, le président Mayr a proposé de centrer le débat sur l'article 8,7 du texte de Carthagène, lequel autorise un pays à refuser l'importation d'OGM sur son territoire en cas «d'absence de certitude scientifique ou de consensus scientifique», une définition combattue par le Club de Miami avec l'appui de la presse anglophone nord-américaine.

«Il faut à tout prix s'entendre sur cette question, a expliqué le président de la conférence: cela permettra de conclure ou de rompre» les négociations, a-t-il ajouté en évoquant le spectre d'un deuxième échec successif.

Les quatre blocs, à l'exception du Club de Miami, ont jugé cette protection de la souveraineté étatique «essentielle», selon l'Europe; «sacree», selon le Groupe de compromis (Japon, Corée du Sud, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège et Suisse); «importante» pour l'Europe centrale, et «centrale» pour les pays en voie de développement.

Ces passes d'armes terminées, les négociateurs ont foncé vers les suites, où les tractations devaient se poursuivre une grande partie de la nuit. C'est en principe aujourd'hui que la Conférence sur la biodiversité doit connaître son épilogue.

ÉDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

en cours de journée, il s'adressait à un public étudiant de l'Université de Montréal, tentant de mousser auprès d'eux le prochain Sommet du Québec et de la jeunesse, qui aura lieu fin février.

Brossant un tableau plutôt sombre de l'avenir qui les attendait, le ministre s'est longuement attardé aux incidences du vieillissement de la population, de l'altération du marché du travail et du fardeau de la dette. «La jeunesse d'aujourd'hui hérite de problèmes qui donnent le vertige», a lancé le ministre aux quelque 200 jeunes venus l'entendre. Dans 30 ans, la vraie force politique, ce sera les aînés. Vous serez de moins en moins nombreux à assumer les coûts sociaux de ce vieillissement.»

Pour illustrer son propos, François Legault matraque cette statistique: si l'on compte aujourd'hui six travailleurs pour un retraité, on n'en comptera plus que deux par retraité dans 25 ans. «Les impacts sont dramatiques! a précisé le ministre lors de son passage au Devoir. Il ne faut pas avoir peur du mot. Parce que non seulement il y a moins de gens qui paient, mais en plus, à cause du vieillissement, les coûts de santé augmentent.» À compter de 2010, poursuit le ministre pour magnifier l'enjeu démographique, on prévoit que l'augmentation annuelle des coûts de la santé sera plus importante que les revenus du gouvernement. Ce qui doublera le fardeau de la santé d'ici à 23 ans.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse constitue une tribune idéale pour recentrer le débat autour des questions essentielles, soit l'éducation, croit le ministre. Et c'est la voix des jeunes qu'il souhaite entendre afin d'ébranler la population et, par ricochet, faire pression sur le gouvernement.

«Je dis aux jeunes: «Est-ce qu'on peut se parler des vrais enjeux? On ne mettra pas tout notre argent dans la santé! On ne mettra pas tout notre argent dans les baisses d'impôt! Il faut mettre de l'argent dans les priorités jeunes, entre autres l'éducation. Dites-le! Dites-le que ce sont les enjeux majeurs, parlez! Parlez plus fort! Ce que je voulais leur dire [aujourd'hui], c'est: «Réveillez-vous!»»

Puisque «rien ne balance» et que le coût de la santé cumulé aux besoins de l'éducation constitue un problème insoluble, le ministre Legault souhaite ébranler la population quant à la priorité qui revient à l'éducation. Pour rallier toutes les générations autour de ce souhait, il demande un véritable remue-ménage autour des valeurs. «Il faut responsabiliser tout le monde, incluant les jeunes, à être des citoyens solidaires. Mais la vraie solidarité, pas la solidarité des syndicats qui disent «Je n'ai rien»». La solidarité entre les générations.»

Afin de parvenir à une juste équation, le ministre Legault n'écarte aucune avenue, pas même celle des contributions exigées des usagers du système de la santé. «(Quelqu'un me disait que) plus de la moitié des coûts de la santé sont dépensés dans les 15 derniers mois de vie des pa-

tients, relate M. Legault, précisant toutefois qu'il n'a pas validé cette information. Si on a le choix entre les 15 derniers mois et investir dans l'éducation chez les jeunes, qu'est-ce qu'on fait comme choix de société? Loin de moi l'idée de dire qu'on va laisser les gens mourir! Ce n'est pas ça. Mais la réponse à ces questions a des conséquences majeures.»

Quant à l'appui qu'il obtient de ses collègues devant l'enjeu que constitue l'éducation, le ministre Legault, qui siège à la fois au conseil des ministres et au Conseil du trésor, se fait peu bavard. «Il y a des discussions qui ont lieu pour la préparation du budget de 2000-01. Mais le problème qu'on vit maintenant, ce n'est que la pointe de l'iceberg par rapport à ce qui s'en vient dans les prochaines années.»

Si le Sommet du Québec et de la jeunesse réussit à donner le ton, à positionner la toile de fond et les enjeux, et surtout à interpeller tant les jeunes que les baby-boomers sur l'importance de l'éducation, François Legault sera satisfait. «Si on concluait juste qu'il faut davantage valoriser l'éducation au Québec, déjà ce serait un grand pas dans la bonne direction.»

Au nombre des projets emballants qu'il souhaiterait mettre de l'avant: la qualification de 100 % des enfants, par l'entremise de plans de réussite dont se doterait chacune des écoles, tant au primaire qu'au secondaire et au collégial. «Je rêve d'avoir des plans de réussite, avec des chiffres, sur les taux de diplomation des étudiants.» Et également le projet d'école de citoyen, où l'on occuperait les petits après les heures de classe par l'entremise d'activités socioculturelles, ce qui lui semble une façon possible de combattre le décrochage.

À l'Université de Montréal, où le ministre a tenté de «réveiller» les troupes en brossant un tableau sombre de l'héritage que portait la jeunesse, les mines n'étaient pas toutes réjouies. Visiblement exaspérée par les propos du ministre, Anne Delarosbil n'a pas du tout apprécié son ton moralisateur et un brin déprimant. «Il nous parle des baby-boomers et de l'importance qu'ils jouent dans la société, et on dirait qu'il ne se rend pas compte qu'il s'adresse à des jeunes, et à des jeunes qui sont à l'université et qui croient en l'importance de l'éducation!», dénonçait la jeune femme de 22 ans, qui étudie en sciences politiques et en éducation.

«Nous voulons entendre parler d'éducation et de financement des universités, parce que les conditions dans lesquelles nous étudions sont parfois à la limite du tolérable, avec des auditoriums de 400 étudiants et un prof qui ne répond pas aux questions parce qu'il dit qu'il ne peut pas se le permettre!»

La promotion du Sommet du Québec et de la jeunesse, raison première pour laquelle le ministre se déplaçait jusqu'à ses ouailles, n'a pas convaincu non plus Laura Atar, 20 ans, de l'importance d'y aller. «Il nous parle de vieillissement de la population; mais qu'est-ce qu'on y peut, nous? Pourquoi venir jusqu'à nous pour passer un message qui ne s'adresse pas à nous?»

UNIVERSITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

grand changement, et c'est le travail du professeur. Le ministre se désolé de la rigidité des conventions collectives de certaines universités. Il précise que ce travail d'assouplissement de la tâche du corps enseignant a été effectué avec la CEQ lors de la dernière ronde de négociation, mais pas avec les professeurs d'université.

Et les salaires? S'il croit que certains, très en demande, doivent pouvoir obtenir des salaires plus élevés que la moyenne, il signale en revanche que, pour une tâche égale, le chargé de cours coûte 70 % moins cher que le professeur, selon une étude rendue publique cet automne, réalisée conjointement par les chargés de cours et le ministère de l'Éducation. Pourquoi, demande par exemple M. Legault, le professeur qui fait moins de recherche ne pourrait-il pas accroître sa tâche d'enseignement?

Dans ce contexte, où M. Legault exige ni plus ni moins que des changements de la part des syndicats de professeurs, la démission toute récente de la rectrice de l'UQAM, Paule Leduc, acquiert toute sa dimension. Mme Leduc s'était plainte de ne pouvoir arracher de concessions de la part du corps professoral.

Il souligne que la charge de travail du professeur québécois d'université est moins lourde que celle de son collègue ontarien alors que les deux salaires sont identiques. «Ce n'est pas une question de s'en prendre aux profs, mais nous voulons faire des gains d'efficacité.»

En laissant tomber, hier, un montant situant son aide entre 160 et 300 millions de dollars, M. Legault a dit qu'une telle injection permettrait de combler l'écart de revenu per capita dans les universités ontariennes, écart qu'il juge non souhaitable. A la question de savoir si ce

montant pourrait se situer aux alentours de 250 millions, M. Legault a répondu: «Quelle chose comme ça.»

Les évaluations du ministre sont très éloignées de celles des recteurs du réseau universitaire québécois, qui estiment que plus de 600 millions devraient être injectés pour ramener le réseau au niveau de celui de l'Ontario. «Les chiffres varient selon les sources», résume M. Legault.

Le ministre estime que l'écart dans les dépenses de fonctionnement per capita entre les deux provinces est d'environ 300 millions. Il rappelle qu'en 1997-98, le Québec investissait, per capita, plus que l'Ontario pour ses universités mais moins que celle-ci en matière de pourcentage du PIB. Pour arriver au chiffre de 300 millions, M. Legault prend par ailleurs en compte deux phénomènes récents, soit la hausse des frais de scolarité en Ontario et les compressions au Québec.

Les discussions entre le ministre et les recteurs se poursuivront vraisemblablement jusqu'à la publication d'une politique sur les universités, attendue au cours des prochaines semaines. Suivront des précisions très attendues sur les niveaux et formules de financement des universités, dans le prochain budget. Le ministre de l'Éducation espère que le Sommet de la jeunesse du mois de février contribuera à sensibiliser la population, et aussi ses collègues du conseil des ministres, à la nécessité d'un réinvestissement dans l'enseignement supérieur.

S'il insiste sur des garanties d'efficacité dans le monde universitaire, M. Legault ne limite pas cette approche à ce niveau d'enseignement. Il voudrait que tous les cégeps mais aussi toutes les écoles primaires et secondaires de la province se dotent d'un plan de réussite, comprenant des taux de réussite et de performance permettant de suivre tous les jeunes.

ROCK

SUITE DE LA PAGE 1

veut investir dans des centres ambulatoires et de l'équipement, réaménager des urgences, allonger les heures d'ouverture des services diagnostics, organiser les services de soins à domicile, rendre les services médicaux plus accessibles. «Sauf que lui [le ministre Allan Rock] a l'air du sauveur pendant que moi, je suis dans la misère.»

«Je n'ai pas l'intention de m'ingérer dans un champ de compétence provincial; je respecte absolument la compétence des provinces, a répété Allan Rock hier, lors d'un point de presse à Vancouver. Je suis ici pour constater que nous partageons ensemble la responsabilité de nous assurer que tous les Canadiens ont accès à des soins de santé de qualité. C'est du «Ottawa knows best» à son mieux, a commenté le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. C'est tout à fait le chemin dans lequel on croyait que l'union sociale était pour amener le Canada et les provinces. C'est une attitude très suffisante.»

«Lancer un nouveau programme, aussi utile et complémentaire qu'il puisse être comme les soins à domicile, ne nous aidera pas, dans l'ensemble, à faire face aux problèmes de listes d'attente, de pénurie de personnel infirmier, de médecins en régions éloignées et de spécialistes», a déclaré au Devoir le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow. Il fait d'ailleurs remarquer que la plupart des provinces ont des services de soins à domicile et que le sien est peut-être le plus développé de tous. Sans le dire, il ne semble pas enclin à se faire faire la leçon à ce chapitre.

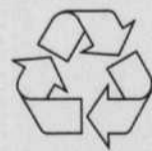
Le premier ministre terre-neuvien a pour sa part choisi l'ironie. «Je suis heureux de voir que les Québécois ont clairement reconnu que le système de santé canadien est en crise, et j'applaudis à sa détermination à faire quelque chose. Par contre, je suis extrêmement inquiet quant à l'éventualité qu'il n'y ait pas d'argent neuf pour régler la crise dans le budget fédéral de cette année.»

De passage à Québec hier, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, estime qu'un refus du Québec de participer au plan pancanadien sur les urgences ne devrait pas priver les Québécois des sommes que le gouvernement fédéral entend consacrer à cette nouvelle initiative en santé. «Jusqu'à présent, on a réussi à contourner ce refus en faisant en sorte que les Québécois en profitent de toute façon», a-t-il dit. M. Dion a cité l'exemple de la prestation nationale pour enfants, un programme auquel le Québec a refusé de participer mais dont les sommes ont servi à mettre sur pied le programme québécois des garderies à 5 \$.

«Il serait souhaitable qu'à l'avenir, si on se heurte à cette politique de la chaise vide encore, on réussisse à bien servir les Québécois», a-t-il poursuivi. Pauline Marois, qui a instauré des garderies à 5 \$, digère plutôt mal la comparaison. À l'époque, rappelle-t-elle, Québec a aboli l'allocation familiale aux familles à haut revenu et a pris l'argent pour financer les garderies. Mais Ottawa a continué d'envoyer des chèques aux familles avec le programme de prestation nationale pour enfants. «Plutôt que de nous envoyer l'argent pour que nous puissions couvrir notre développement, ils ont dit non, on veut le verser aux familles, a rappelé la ministre. Ne me dites pas qu'ils nous ont consultés et qu'ils nous ont proposé quelque chose qui nous convenait! Le projet Rock n'est pas sans rappeler sa récente intrusion en éducation... Après les bourses du millénaire, les bourses des civières? Quoi qu'il en soit, Pauline Marois sera présente à la rencontre convoquée en mai par le ministre Rock et négociée sa part.

Enfin, M. Dion a déploré que le gouvernement québécois «ne joue pas à fond le jeu fédéral», établi notamment par l'entente sur l'union sociale, alors que les Québécois y trouveraient profit. «S'il y en a un qui dit à l'avance: je suis le seul à savoir ce qu'il faut pour moi — comme si on n'était pas des êtres humains en chair et en os qui avaient besoin de se faire soigner de toute façon —, je trouve ça malheureux. On pousse le nationalisme trop loin.»

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti, Manon Cornellier et Robert Dutrisac



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 6658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

«Par exemple, au Québec, il y a eu une longue hésitation à admettre un certain nombre de réalités assez odieuses, qui nous avaient menés à fermer les yeux sur des aspects de cette guerre-là. Ça est vrai pour le racisme, ou pour l'antisémitisme, ou pour la collaboration dans le cas de la France et un peu du Québec.»

«Tout ce que les gens disaient au sortir de la guerre, c'était «plus jamais», mais de là à aller aux sources du problème et à reconnaître quelles étaient nos responsabilités, il y avait une marge.»

Et même aujourd'hui, ces questions morales continuent de hanter l'humanité. Faisons les nuances qui s'imposent, mais il reste que la fin du XX^e siècle aura vu le Rwanda et le Kosovo, des dérapages qui tendent à montrer que «la leçon de la guerre, qui aurait dû être une leçon morale collective énorme, n'est toujours pas apprise cinquante années après».

Il y a plus. Mme Bissonnette évoque l'écrivain Didier Decoin, qui disait qu'aujourd'hui, on sait où se trouvent le bien et le mal. Alors que les populations du début du siècle dernier étaient forcément moins informées, notre époque ne peut plus plaider l'ignorance en face des dictatures, des tyrannies et des exactions. Mais une complaisance certaine, inacceptable, demeure, qu'on retrouve dans l'attitude des démocraties occidentales pressées de commercer avec n'importe qui et qui soutiennent que de l'ouverture économique naîtra l'ouverture démocratique.

«J'ai toujours été étonnée, note-t-elle, qu'on ne soit pas mieux gardé contre les tyrannies, pas plus indigné après l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale. Que la volonté de réaction n'ait pas été plus forte que ça. Et là-dessus, la capacité de complexité des États dits démocratiques est beaucoup plus grave que l'indifférence des populations.»

Par exemple, «ce n'est pas l'histoire du traitement des manifestants à la réunion de l'APEC qui m'indigne. C'est la volonté [qu'] a eue le gouvernement du Canada, avec l'accord tacite des autres) de dérouler le tapis rouge pour Suharto. Si donc l'ignorance ne peut plus servir d'argument, mais si la duplicité persiste tout de même, comment envisager la suite des choses? «Beaucoup de gens terminent le siècle en espérant que les choses vont aller mieux à cause des

BISSONNETTE

instances internationales, à commencer par le Tribunal pénal international, mais mon jugement est très réservé là-dessus. Le TPI est une bonne chose, mais il reste beaucoup de chemin à faire, dans tous les pays industrialisés, pour que le discours corresponde à la pratique.»

«Dans la même veine, prenons par exemple l'affaire Pinochet: c'est un cas d'espèce qui donne bonne conscience aux États. Mais pendant ce temps-là, quantité d'autres anciens dictateurs courent toujours et ne sont pas inquiétés.»

De la révolution au désenchantement

Retour au Québec. Lise Bissonnette suit de près les débats qui ont cours sur la Révolution tranquille, la mutation la plus importante du siècle, à son avis, mais qu'un courant de «révisionnisme» tend à ramener non plus à une rupture draconienne que le passé mais à une simple accélération d'un phénomène qui s'était fait jour longtemps avant.

Elle dit aimer prendre connaissance des analyses d'historiens qui affirment que «le monde n'est pas né avec l'élection de Jean Lesage». Que lorsque se sont pointées les années 1960, la révolution des mœurs était déjà commencée à Montréal. Que l'économie québécoise était industrielle avant la Révolution tranquille et qu'il n'est pas vrai qu'on est passé de la ruralité à l'industrialisation du jour au lendemain. Que les valeurs laïques avaient déjà commencé à faire leur apparition.

«J'écoute tout ça avec beaucoup d'intérêt», dit Mme Bissonnette. J'écoute ces gens qui retrouvent les premiers craquements qui ont mené à la crue des eaux. Mais malgré tout, je n'arrive jamais à me rendre à leur raisonnement.

«Selon moi, les années 1960 ont été vraiment significatives. Il y avait, avant la Révolution tranquille, une chape qui pesait sur le Québec. On n'a pas inventé ça. Il y avait toute une série d'interdits ou de normes qui gouvernaient notre vie, qu'on le veuille ou non. Ces interdits recouvraient des comportements divers, de l'avortement jusqu'aux lectures qui étaient prosrites.»

«Un certain dain nombre de gens, une certaine bourgeoisie, s'en étaient affranchis. Mais pour la majorité des gens, la vie se déroulait au rythme de la catholicité. Nous n'avons pas revê ça: dans nos écoles publiques, dans nos institutions, dans nos musées, dans nos journaux, une chape pesait sur

l'ensemble du Québec. Les structures sociales et économiques étaient probablement en voie de changer, mais ces interdits existaient. Personnellement, j'ai eu 15 ans dans la noircure puis 20 dans la liberté. Pour moi, c'est clair et limpide», déclare Lise Bissonnette.

Elle ajoute que des dégels ont été constatés, à peu près au même moment, dans d'autres sociétés, mais que le degré d'intensité avec lequel la situation a évolué ici — peut-être en raison du retard qui avait été pris — rend le dégel québécois particulier. Tout comme la désillusion qui a suivi. Car la Révolution tranquille n'a pas, selon Mme Bissonnette, tenu toutes ses promesses.

«C'a été une période extraordinaire. Mais le désarroi consécutif a été énorme aussi. Je me souviens, dès le début des années 1970, quand je suis revenue de mes études en Europe, d'avoir senti un questionnement: que fait-on avec cette nouvelle liberté?»

«Aujourd'hui, on est dans le désenchantement parce qu'on n'a rien fait avec ça, ou si peu. Désenchantement culturel: on a raté en grande partie notre réforme de l'éducation. On a assuré l'accès aux études, mais pour arriver à quels projets et résultats culturels? Comme l'a souligné Victor-Lévy Beaullieu, le type de culture de masse auquel le Québec est arrivé est assez désarçonnant. La culture populaire manque d'un minimum de noblesse qui est accessible à tout le monde.»

«Désenchantement politique: le problème pour moi n'est pas le progrès ou non de la souveraineté mais la vigueur et la qualité du débat qui laissent à désirer. Je constate un je-m'en-foutisme extraordinaire avec lequel je suis en désaccord, parce que c'est comme si on disait: «les problèmes sociaux, on est fatigués d'en parler, alors on laisse tout tomber.»

Lise Bissonnette dit être bien placée, de son poste de p. d.g. de la Grande Bibliothèque du Québec à qui on répète fréquemment que cela va coûter trop cher, qu'on n'en a pas réellement besoin, etc., pour constater ce «négalisme ambiant», ce «scepticisme général», cette «absence de volonté d'entreprendre de nouveau de grands chantiers».

Mais elle croit que les choses vont changer. «Je suis convaincue qu'on va retrouver cette énergie-là. Pas nécessairement pour refaire la Baie-James, mais on va retrouver le sens des projets qui demandent une mobilisation.» Après l'ombre, le soleil!